



**ETUDE DES POINTS FORTS, DES FAIBLESSES ET  
DES PROJETS CONCERNANT LA GESTION  
DES CATASTROPHES DANS LES PAYS  
DE L'AEC**

**ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE**

**ETUDE DES POINTS FORTS, DES FAIBLESSES ET  
DES PROJETS CONCERNANT LA GESTION  
DES CATASTROPHES DANS LES PAYS  
DE L'AEC**

Consultant  
Nicole M. Williams

**ACS/2000/NAT.DES.TG.III/WP.OO1**

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	4
(A) <b>MANDAT POUR L'ELABORATION D'UN INSTRUMENT D'ETUDES ET L'ANALYSE DE LA GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES DANS LES PAYS DE L'AEC</b> .....	4
(B) <b>STRATEGIE POUR LA COLLECTE, LA COMPILATION ET L'ANALYSES DES INFORMATIONS RECUEILLIES AU COURS DE L'ENQUETE</b> .....	5
<b>1.0 ANALYSE DE L'ETUDE, DES RESULTATS ET DES RECOMMANDATIONS</b> .....	8
<b>1.1 RISQUES</b> .....	8
<b>1.2 PROJETS EN COURS</b> .....	16
<b>1.3 PLANIFICATION ET FONCTIONNEMENT</b> .....	27
<b>1.4 EDUCATION</b> .....	28
<b>1.5 MECANISMES INTER ETATIQUES ET SOUS-REGIONAUX</b> .....	33
<b>1.6 LEGISLATION ET EXECUTION BUDGETAIRES</b> .....	34
<b>1.7 CONCLUSION</b> .....	36
<b>2.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	38
<b>ANNEXE 1 LISTE DE CONTACT</b> .....	46
<b>ANNEXE 2 INSTRUMENT D'ETUDE</b> .....	48

**ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE**  
**ETUDE DES POINTS FORTS, DES FAIBLESSES ET DES PROJETS**  
**CONCERNANT LA GESTION DES CATASTROPHES DANS LES**  
**PAYS DE L’AEC**

**INTRODUCTION**

La Première Réunion du Comité exécutif du Comité spécial sur les catastrophes naturelles (mars 2000) a souligné «la nécessité d'évaluer les agences et les programmes existants, les points forts, les faiblesses et les lacunes qui subsistent aux niveaux national, sous-régional et régional.» La présente étude est le résultat tangible de cette recommandation.

Le délai d'exécution a été limité dès le départ puisque les conclusions devaient être présentées lors de la réunion du Comité spécial sur les catastrophes naturelles à El Salvador, les 19 et 20 octobre 2000. Le Groupe technique s'est réuni en juin 2000 pour réviser le mandat de l'expert ainsi que les questionnaires se trouvant en circulation. L'expert a été engagé en juillet 2000, selon les attributions suivantes :

**Mandat pour l'élaboration d'un instrument d'étude et l'analyse sur la gestion des catastrophes naturelles dans les pays de l'AEC**

Projet: Evaluation des points forts, des faiblesses et des projets entrepris par les pays de l'AEC dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles.

Objectif du Mandat : Nommer un expert pour l'élaboration et l'analyse d'un instrument d'enquête sur la gestion des catastrophes naturelles, à faire circuler parmi les membres et membres associés.

**MANDAT**

1. Date de début du Projet : 27/7/00
2. Tâches à entreprendre par le candidat choisi :
  - a) Elaborer un questionnaire
  - b) Définir une stratégie de compilation des informations recueillies
  - c) Définir une stratégie pour analyser ces informations.
3. Eléments à prendre en considération:

L'expert devra évaluer plusieurs programmes concernant les catastrophes afin d'identifier les priorités communes de coopération en :

- Elaborant un document présentant les résultats d'un questionnaire qui prendrait en compte la prévention, la préparation, les secours et la réduction des effets des catastrophes dans les domaines suivants :
  - Risques
  - Mécanismes inter étatiques / sous-régionaux
  - Lacunes/priorités
  - Projets en cours

Lors de la rédaction du questionnaire, l'expert devra aussi tenir compte de l'Article 4 de l'Accord entre les Etats membres et membres associés de l'Association des Etats de la Caraïbe pour une coopération régionale sur les catastrophes naturelles. Il a donc été décidé qu'en ce qui concerne les points mentionnés plus haut, un paragraphe sur la législation et les institutions responsables du budget devrait être ajouté.

On devra également inclure les thèmes suivants :

- Alerte précoce
- Secours
- Secteur de la planification
- Education publique
- Liens avec des projets de développement
- Niveau régional/étatique

#### 4. Calendrier :

- L'expert devra être engagé à partir du 27 juillet 2000.

- Le première ébauche du questionnaire devra être distribuée avant le 7 août, pour recueillir les commentaires des Etats.

- La version finale devra être distribuée aux différents pays avant le 20 août, de deux manières : la première, par l'intermédiaire des officiers de liaison et la seconde, par l'intermédiaire du CDERA, du CEPREDENAC et des Antilles néerlandaises qui le feront parvenir aux endroits stratégiques. Les réponses devront parvenir le 15 septembre 2000 au plus tard.

### **Stratégie employée pour la collecte, la compilation et l'analyse des informations recueillies au cours de l'enquête**

#### **Elaboration du questionnaire :**

D'après les objectifs de l'enquête définis dans le Mandat, le questionnaire devait être structuré de façon à pouvoir être rempli facilement par les personnes interrogées. Le questionnaire était avant tout un instrument d'évaluation précis destiné à assurer une réponse optimale. Toutefois, on a également ajouté quelques questions «ouvertes» pour

aider à identifier les tendances communes et à affiner l'évaluation. Ceci a permis aux Etats membres de contribuer à l'identification de domaines communs de coopération.

Le questionnaire a été circulé parmi les membres d'un Comité technique pour être révisé et leurs observations ont été ajoutées au document final. Celui-ci devait ensuite être préparé en anglais pour une dernière révision, puis traduit en espagnol et en français par le bureau de l'Association des Etats de la Caraïbe avant d'être distribué. Tous les questionnaires étaient disponibles sur papier ainsi qu'en format électronique (MSWord).

### **Stratégie de compilation de l'information**

Le questionnaire a été distribué aux Etats membres de l'AEC, par les officiers de liaison, le CDERA et le CEPREDENAC, principalement par fax et par courrier électronique. Etant donné le délai relativement court donné pour répondre au questionnaire (20 août - 10 septembre), et sa longueur, le taux de réponse attendu des 25 Etats membres était de 68%.

A la date du 22 septembre, dix-huit réponses étaient parvenues, dont trois en provenance des territoires non indépendants des îles Vierges britanniques, de Montserrat et des îles Turks et Caicos. Le taux de réponse des membres de l'AEC a donc atteint 60%. Le fait que les plus grands états membres que sont le Mexique et le Venezuela n'aient pas répondu a en quelque sorte limité la portée de l'analyse. Cependant les 18 réponses reçues reflètent bien la position des pays de l'Amérique centrale et des îles de la Caraïbe.

Pendant que le questionnaire était en circulation, un examen des discussions entre les bailleurs de fonds et les organisations régionales a été effectué afin d'évaluer les démarches concernant les initiatives en matière de gestion des catastrophes existant dans la région.

### **Stratégie d'analyse de l'information**

Le questionnaire proprement dit était conçu pour fournir une analyse statistique et comparative des réponses des différents pays. Le classement des réponses par ordre de priorité (par exemple, le classement des risques et des priorités) a permis une hiérarchisation assez précise de l'information. L'ajout de quelques rubriques ouvertes (brèves descriptions de projets) a enrichi et clarifié l'analyse. Ces rubriques ont constitué un apport inestimable pour identifier les projets existants dans la région ainsi que les domaines de coopération souhaités par les Etats membres.

Les lacunes ont pu être identifiées tant par les réponses négatives apportées à chaque paragraphe que par l'insuffisance des réponses à certaines questions. On a également recherché d'éventuelles anomalies. L'analyse ne s'est pas cantonnée à l'étude des données en elles-mêmes mais a également procédé à une étude transversale de différentes sections pour confirmer les réponses obtenues. Cette analyse transversale a fait ressortir des similitudes entre les pays participant à l'enquête, qu'elles soient géographiques, liées à la gestion des catastrophes ou à la nature des risques rencontrés.

## **Conclusion**

L'étude a atteint son objectif qui était d'évaluer les programmes, d'identifier et de promouvoir les priorités communes de coopération dans le cadre de la prévention, de la mitigation et de la gestion des catastrophes naturelles. De fait, on a identifié cinquante-cinq (55) projets dans la région, et quatre domaines prioritaires de collaboration ont pu être identifiés. Ces derniers reflètent des préoccupations communes quant aux risques, mais aussi des approches stratégiques similaires, telles que la formation et l'éducation, le renforcement des capacités institutionnelles, et l'amélioration des méthodes opérationnelles.

## 1.0 Analyse de l'étude, des résultats et recommandations

### 1.1- Risques :

La plupart des participants à l'enquête (85% respectivement) ont identifié les cyclones et les inondations comme étant les principaux dangers auxquels leurs pays étaient exposés. La houle de tempête (65%) et les mouvements de terrain (60%) étant souvent liés à ces phénomènes météorologiques, il n'est pas étonnant qu'ils figurent parmi les principaux sujets de préoccupation. (Figure 1.0). Il est à noter que les incendies de forêt font également partie des risques à prendre en compte dans la région.

#### Tremblements de terre :

Les tremblements de terre intéressaient généralement les Etats d'Amérique centrale du Costa Rica, d'El Salvador et du Nicaragua, les territoires du nord de la Caraïbe, comme Cuba, la Jamaïque, la République dominicaine, Antigua-et-Barbuda ainsi que Trinité-et-Tobago. Les tremblements de terre et l'activité sismique étaient également l'une des évaluations considérées comme prioritaire (Figure 1.1) dans la région puisqu'ils font partie des risques majeurs.

La plupart de ces pays (5) avaient déjà quantifié les cas de tremblement de terre et leur amplitude (Tableau 1.0). De même, 4 pays avaient tracé des cartes des zones à risque.

*Les pays très vulnérables aux tremblements de terre peuvent chercher de l'aide afin de compléter leur évaluation du risque, particulièrement puisque certains pays ont déjà accompli différentes phases du processus et peuvent partager leurs connaissances et leurs expériences les uns avec les autres.*

#### Inondations:

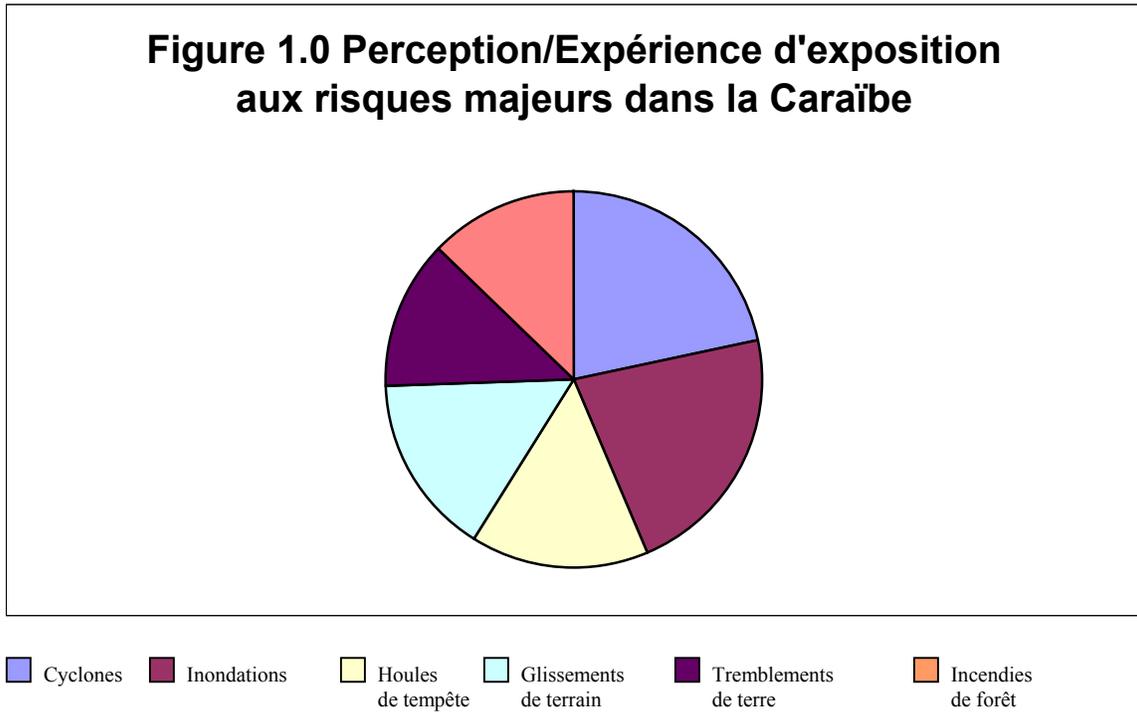
Le risque d'inondation intéresse toute la région. Tous les pays sauf trois le considèrent comme un danger prioritaire. L'inondation est le risque commun le plus souvent choisi comme nécessitant l'élaboration d'évaluations et de loin le risque pour lequel la plupart des pays aimeraient voir la création de systèmes d'alerte précoce (EWS, sigle en anglais) (Figure 1.2).

Pourtant, en dépit des préoccupations exprimées quant à ce risque, moins d'un tiers des pays ont répondu à la question sur la fréquence des inondations, bien qu'environ 55% des nations à risque aient tracé une carte de l'impact des inondations. Les pays essaient à juste titre d'évaluer leur vulnérabilité aux inondations. Seuls quatre pays ont pu compléter cette étude (Costa Rica, Belize, Panama et Antigua-et-Barbuda), et elle est actuellement en cours dans dix autres pays (Tableau 1.1).

*Etant donné que les plaines inondables sont des centres de croissance pour les activités socio-économiques, tous les efforts doivent être faits pour accélérer l'analyse et la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour ce risque. Ces informations seraient une aide*

*inestimable pour l'aménagement du territoire, la mise en valeur des bassins fluviaux, et la protection des habitants actuels des plaines inondables. La Jamaïque, Belize, la République dominicaine, El Salvador et Barbade ont indiqué que des EWS existent dans leurs pays. Ce type de systèmes doit être étudié et partagé avec d'autres territoires afin d'accélérer le processus.*

**Figure 1.0 Perception/Expérience d'exposition aux risques majeurs dans la Caraïbe**



### Tempêtes tropicales et cyclones

Un risque naturellement dominant dans la région, seuls Panama, Guatemala et Trinité-et-Tobago l'ont classé d'intérêt secondaire. Il n'était donc pas surprenant que 66% des pays ayant répondu mentionnent l'existence d'un EWS pour les cyclones tropicaux. Curieusement, Grenade et Sainte-Lucie ont déclaré qu'aucun EWS n'avait été mis en place (il en était de même pour Panama, où les cyclones étaient toutefois classés comme risque secondaire).

La plupart des pays avaient mesuré l'incidence de ce risque et complété (ou étaient en train de le faire) la carte délimitant la région d'impact (potentiel). Les *autres facteurs* qui augmentent le risque de cyclones tropicaux sont bien plus préoccupants.

**Tableau 1.0 Réalisations en matière d'analyse du risque et mise en place de systèmes d'alerte précoce**

<b>Question 2.3 «OUI»</b>	<b>Danger quantifié</b>	<b>Carte de l'impact</b>	<b>Evaluation de vulnérabilité</b>	<b>EWS mis en place</b>
<b>Tremblement de terre</b>	6 IVB Costa Rica Rép. dominicaine Jamaïque Mexique Trinité-et-Tobago	5 IVB Costa Rica Cuba Rép. dominicaine Mexique	3 IVB Costa Rica Rép. dominicaine	3 Cuba Rep. dominicaine Mexique
<b>Eruptions volcaniques</b>	4 Costa Rica Dominique Mexique Montserrat	6 Costa Rica Dominique Grenade Montserrat Mexique Ant. néer.	4 Costa Rica Dominique Mexique Montserrat	3 Dominique Mexique Montserrat
<b>Tsunami</b>	1 Mexique	2 Jamaïque Mexique	1 IVB	3 Cuba El Salvador Mexique
<b>Tempêtes/ cyclones tropicaux</b>	9 Ant-Barb Belize IVB Costa Rica Dominique Jamaïque Mexique Montserrat Trinité-et-Tobago	13 Ant.-Barb. Belize IVB Costa Rica Cuba Dominique Rép. dom. GT & CI Jamaïque Montserrat Mexique Ant. néer. Trinité-et-Tobago	7Ant-Barb Belize IVB Costa Rica Dominique Rép. dominicaine Montserrat	13 Ant-Barb Belize IVB Cuba Dominique Rép. Dom. GT & CI El Salvador Mexique Jamaïque Montserrat Ant. Néer. Trinité-et-Tobago
<b>Tornades</b>				1 Cuba
<b>Sécheresse</b>	1 Panama	3 Cuba Rép. dominicaine Panama	2 Rép. dominicaine Panama	3 Cuba Jamaïque Trinité-et-Tobago
<b>Incendie de forêt</b>	1 Mexico	3 Cuba Rép. dominicaine Mexique	2 Rép. dominicaine Mexique	5 Cuba Rép. Dom. El Salvador Mexique Jamaïque
<b>Inondations</b>	6 Ant-Barb Costa Rica El Salvador Jamaïque Mexique Panama	11 Ant -Barb IVB Barbade Costa Rica Cuba Rép. dominicaine El Salvador GT & CI Jamaïque Mexique Panama	4 Ant-Barb Belize Costa Rica Panama	6 Barbade Belize Cuba Rép. dominicaine El Salvador Jamaïque
<b>Glissements de terrain</b>	3 Barbade Dominique Panama	6 Barbade IVB Cuba Dominique Jamaïque Panama	4 Barbade Belize Dominique Panama	2 Belize El Salvador
<b>Houle de tempête</b>	3 Ant-Barb Belize IVB	6 Ant-Barb Barbade Belize IVB Cuba Jamaïque	3 Ant-Barb Barbade IVB	3 Belize Cuba Trinité-et-Tobago
<b>Epidémies</b>	4 Belize Costa Rica Rép. dominicaine El Salvador	4 Belize Costa Rica Rép. dominicaine El Salvador	5 Belize Costa Rica Cuba Rép. dominicaine El Salvador	7 Ant-Barb Belize Cuba Rép. dom. El Salvador Jamaïque Trinité-et-Tobago
<b>Epizooties</b>	2 Belize Rép. dominicaine	2 Belize Rép. dominicaine	3 Belize Cuba Rép. dominicaine	5 Belize Cuba Rép. dom. Jamaïque Trinité-et-Tobago
<b>Pestes agricoles</b>	6 Ant-Barb Belize IVB Rép. dominicaine Mexico Sainte-Lucie	3 Belize Rép. dominicaine Sainte-Lucie	4 Ant-Barb Belize Cuba Rép. dominicaine	5 Belize Cuba Rép. dominicaine Jamaïque Trinité-et-Tobago

**Tableau 1.1 Développements dans l'analyse des risques et mise en place de systèmes d'alerte précoce**

<b>Question 2.3 «Incomplète»</b>	<b>Danger quantifié</b>	<b>Carte de l'impact</b>	<b>Evaluation de vulnérabilité</b>	<b>EWS Mis en place</b>
<b>Tremblements de terre</b>	5 Ant-Barb Cuba El Salvador Panama Ste-Lucie	5 Jamaïque El Salvador Panama Ste-Lucie Trinité-et-Tobago (Nicaragua)	6 Ant-Barb Cuba El Salvador Panama Mexique Trinité-et-Tobago (Guatemala)	2 IVB El Salvador (Nicaragua) (Guatemala)
<b>Eruptions volcaniques</b>	3 El Salvador Panama Ste-Lucie (Nicaragua) (Guatemala)	3 El Salvador Panama Ste-Lucie (Nicaragua) (Guatemala)	2 El Salvador Ste-Lucie (Guatemala)	2 Grenade El Salvador (Nicaragua) (Guatemala)
<b>Tsunami</b>	5 Cuba Rép. dominicaine El Salvador Panama Trinité-et-Tobago	4 Cuba Rép. dominicaine El Salvador Panama (Nicaragua)	5 Cuba Rép. dominicaine El Salvador Mexique Trinité-et-Tobago	2 Rép. dominicaine Trinité-et-Tobago (Nicaragua)
<b>Tempêtes/ Cyclones tropicaux</b>	5 Cuba Rép. dominicaine El Salvador Ant. néer. Panama (Guatemala)	1 El Salvador (Nicaragua)	6 Cuba El Salvador GT & CI Ant. néer. Ste-Lucie Mexique (Guatemala)	1 Costa Rica (Nicaragua) (Guatemala)
<b>Tornades</b>	3 Cuba Rép. dom. Panama	2 Cuba Panama	3 Cuba Rép. dom. Panama	2 Rép. dominicaine Panama
<b>Sécheresse</b>	6 Ant-Barb Cuba Rép. dom. El Salvador Mexique Trinité-et-Tobago	2 El Salvador Mexique (Nicaragua)	4 Ant-Barb Cuba El Salvador Mexique (Guatemala)	3 Rép. dominicaine El Salvador Panama
<b>Incendies de forêt</b>	6 Belize Costa Rica Cuba El Salvador Panama Trinité-et-Tobago (Guatemala)	5 Belize Costa Rica El Salvador Panama Trinité-et-Tobago (Nicaragua) (Guatemala)	5 Costa Rica Cuba El Salvador Panama Trinité-et-Tobago (Guatemala)	2 Costa Rica Panama (Guatemala)
<b>Inondations</b>	7 Belize Cuba Dominique Rép. dominicaine GT & CI Ste-Lucie Trinité-et-Tobago (Guatemala)	5 Belize Dominique Ant. néer. Ste-Lucie Trinité-et-Tobago (Nicaragua) (Guatemala)	10 Barbade IVB Cuba Dominique El Salvador GT & CI Mexique Ant. néer. Ste-Lucie Trinité-et-Tobago (Guatemala)	7 Ant-Barb Costa Rica Ant. néer. Mexique Panama Ste Lucie Trinité-et-Tobago (Nicaragua) (Guatemala)
<b>Glissements de terrain</b>	6 Cuba Rép. dom. El Salvador Mexique Ste-Lucie Trinité-et-Tobago (Guatemala)	6 Rép. dom. El Salvador Ant. néer. Ste-Lucie Trinité-et-Tobago (Nicaragua) (Guatemala)	8 IVB Cuba Rép. dom. El Salvador Ant. néer. Ste-Lucie Trinité-et-Tobago Mexique (Guatemala)	5 Rép. dominicaine Ant. néer. Panama Mexique Trinité-et-Tobago (Guatemala)
<b>Houle de tempête</b>	5 Cuba Rép. dominicaine El Salvador Mexique Ste-Lucie	2 El Salvador Ste-Lucie	7 Belize Cuba Rép. dom. El Salvador Ant. néer. Mexique Ste-Lucie	6 Ant-Barb Rép. dominicaine El Salvador Jamaïque Mexique Ant. néer. (Nicaragua)
<b>Epidémies</b>	6 Ant-Barb Cuba Jamaïque Ant. néer. Panama Ste-Lucie (Nicaragua)	5 Ant-Barb Jamaïque Ant. néer. Panama Ste-Lucie (Nicaragua)	3 Ant-Barb Ant. néer. Panama	2 Ant. néer. Panama (Nicaragua)
<b>Epizooties Pestes agricoles</b>	1 Cuba	3 Ant-Barb Jamaïque Mexique (Nicaragua)	2 Mexique Ste Lucie	3 Ant-Barb Ste-Lucie Mexique (Nicaragua)

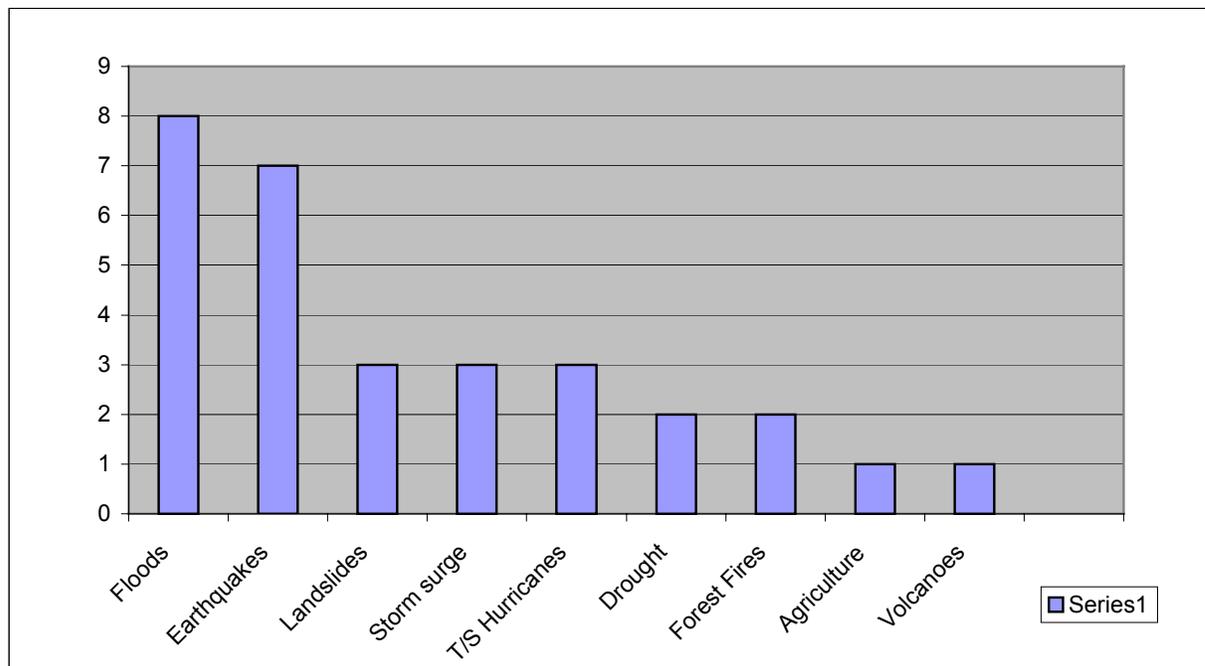
Le Nicaragua et le Guatemala figurent entre parenthèses car la réponse à ces évaluations, "Oui/incomplet" n'était pas claire.

### Glissements de terrain:

Comme on pouvait s'y attendre, tous les participants (à l'exception des Iles Turks et Caicos) ont défini les mouvements de terrain comme un danger préoccupant. Dix (10) pays leur ont attribué une importance primordiale, alors que sept (7) autres ne leur accordaient qu'une importance secondaire.

Bien qu'il soit souhaitable d'évaluer le risque, il serait difficile d'en justifier la dépense au niveau régional, alors que seuls trois pays pourraient en bénéficier pour l'instant. (Figure 1.1). Ceci ressort particulièrement des discussions autour du Fonds Spécial de L'AEC, l'un des critères d'attribution étant que le projet bénéficie à au moins 5 pays. *Ce type d'initiatives devra sans doute être géré individuellement par les pays concernés.*

**Figure 1.1 Classement des risques à évaluer par ordre de priorité**



### Houle de tempête :

Dans les résultats de l'enquête (à l'exception du Mexique), tous les pays ont identifié la houle de tempête comme l'un des risques importants auquel ils étaient exposés. En fait, seuls six pays ont classé ce phénomène comme étant une priorité secondaire (IVB, Dominique, République dominicaine, El Salvador et Panama).

Malgré l'intérêt suscité par la houle de tempête, seuls 3 pays avaient quantifié le risque (Antigua-et-Barbuda, IVB, Belize). Néanmoins, 6 pays avaient complété leur cartographie (y compris Barbade, Cuba et la Jamaïque) et 4 autres Etats membres étaient en train de quantifier le risque et de tracer les cartes correspondantes (Tableau 1.1).

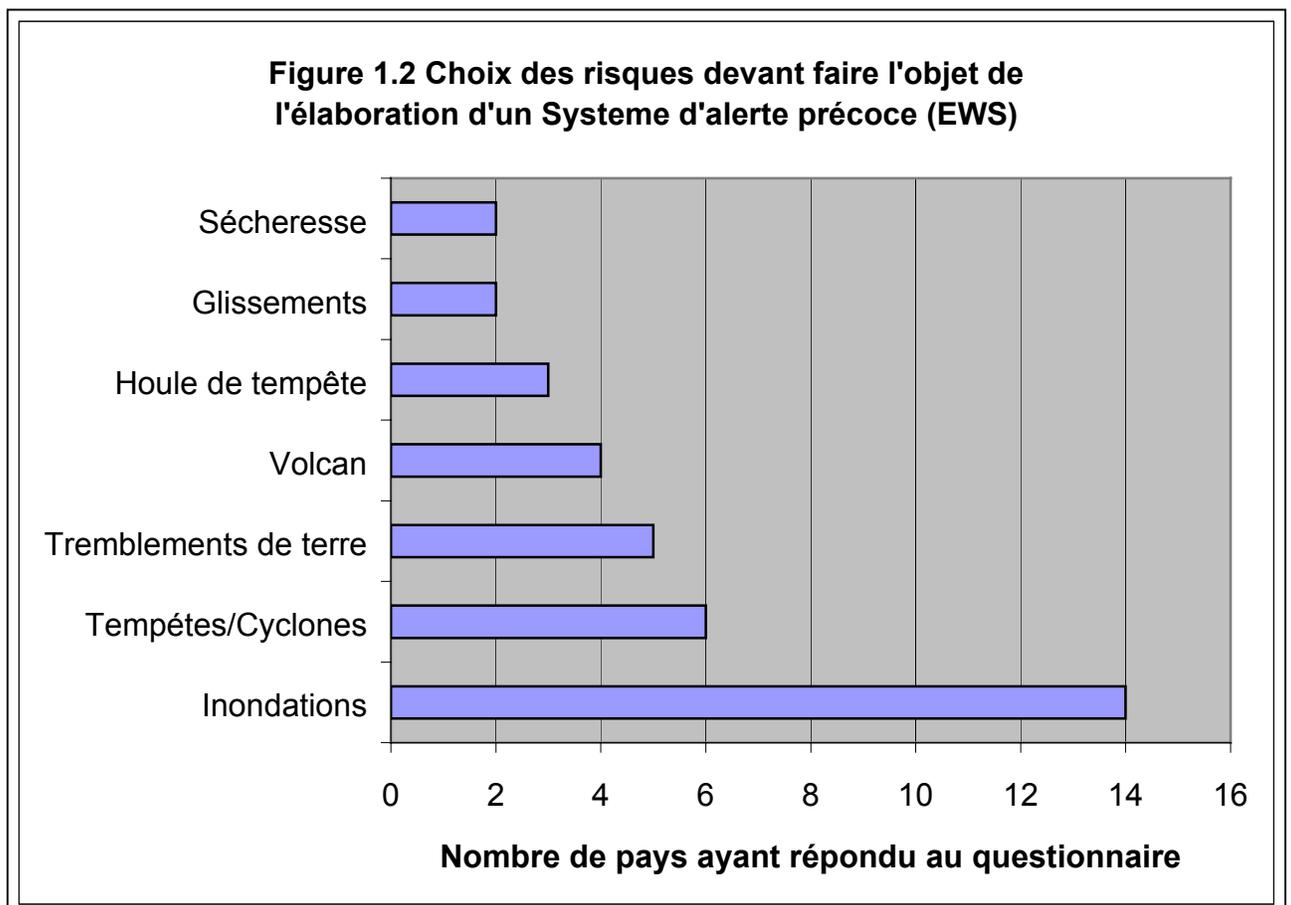
Etant donné les modèles de peuplement dans les régions côtières et le développement économique lié au tourisme, il est indispensable de mettre en place un système d'alerte précoce régional performant pour la houle de tempête. Les pays participants (Figure 1.2) ont clairement identifié ce besoin. Trois pays ont déjà mis en place ce type de EWS (Belize, Trinité-et-Tobago et Cuba). Six autres pays étaient en train d'élaborer un système similaire.

*On devrait tirer partie de la connaissance et des expériences des territoires les plus avancés dans le processus d'évaluation des risques concernant la houle de tempête :*

- *Pour aider les pays voisins à compléter leur évaluation de risque dans les meilleurs délais*
- *Pour créer un EWS régional performant pour la houle de tempête (afin que les surprises créées par une houle semblable à celle du cyclone Lenny ne se reproduisent pas).*

On devrait d'ailleurs encourager les experts techniques des TAOS (CMHI, Barbade) et SLOSH (Porto Rico) à conjuguer leurs efforts pour favoriser l'établissement rapide d'un EWS régional pour la houle de tempête.

**Figure 1.2 Choix des risques devant faire l'objet de l'élaboration d'un système d'alerte précoce (EWS)**



### Incendies de forêt :

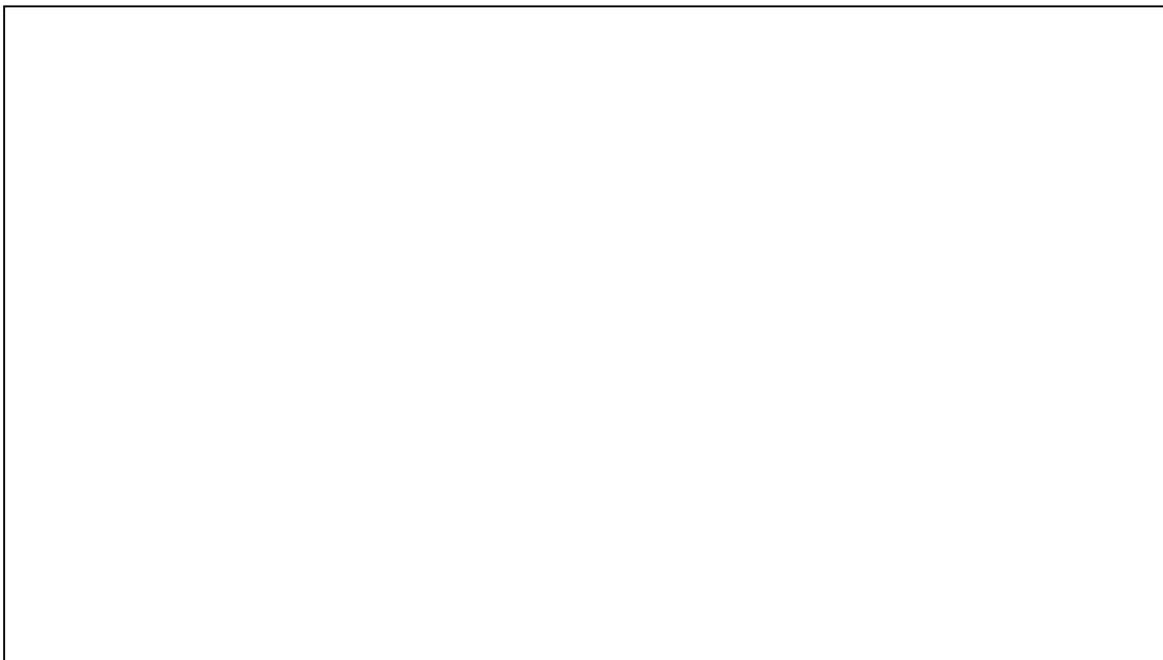
Bien que 80% des participants aient identifié les incendies de forêt comme étant un risque, un peu moins de la moitié de ces pays les ont définis comme un risque majeur. A l'exception de Cuba, de la République dominicaine et de la Trinité-et-Tobago, tout les pays ayant défini ce risque comme prioritaire se trouvaient en Amérique centrale. L'évaluation de ce risque n'a pas progressé autant que pour les autres catastrophes naturelles. Seul le Mexique a quantifié le risque, bien que sept (7) pays soient en train de réaliser la leur.

Trois pays ont établi des cartes sur le risque potentiel et l'impact (Cuba, Mexique et République dominicaine). Cinq autres essaient de compléter cet exercice. Le Salvador, Cuba, la République dominicaine et la Jamaïque ont aussi signalé la mise en place d'un EWS pour les incendies de forêt.

*Ici, on devrait axer la coopération sur l'achèvement de l'évaluation du risque, y compris la cartographie, et l'élaboration simultanée de stratégies de lutte. Cette dernière devrait comprendre et/ou améliorer les accords de coopération inter régionaux qui existent dans le domaine des incendies de forêt. De plus, il conviendrait de conjuguer les ressources en matière d'éducation et de formation pour faire face au grave problème de déforestation qui existe sur tous les territoires.*

### Aspects biologiques :

A la grande majorité, la dengue, y compris sa forme hémorragique, a été définie comme un risque biologique important (Figure 1.2). Parmi les quatorze pays ayant répondu à cette question, douze (2.2 (a)) ont cité la dengue. Conscients que ce genre de publicité pourrait avoir des effets pervers pour les économies de la région, *un effort combiné tant au niveau national que régional est indispensable pour atténuer cette menace.*



Le choléra intéressait également les pays d'Amérique centrale ainsi que Grenade, la Jamaïque et les îles Turks et Caicos. Comme c'est aussi le cas pour les maladies d'origine hydrique, comme la gastro-entérite et la diarrhée en général, il apparaît que *les programmes de santé publique ont encore besoin d'aide pour être améliorés.*

Aucun domaine d'intérêt commun n'a pu être identifié concernant l'épizootie. D'ailleurs, le peu de réponse à cette question 2.2 (b) laisse à penser qu'il faudrait peut-être développer la communication entre les organismes responsables de la gestion des catastrophes et des urgences, D/EMOs en anglais) et les ministères de l'agriculture dans chaque pays.

Pour les autres facteurs agricoles (tels que les maladies touchant les récoltes) les réponses n'étaient guère encourageantes. Toutefois, la cochenille représentait une préoccupation commune pour cinq pays (Antigua, IVB, Dominique, Jamaïque et Montserrat). D'autres risques individuels ont été cités, comme les sauterelles, le chancre des agrumes, la mouche méditerranéenne. *On a accompli certains progrès dans l'introduction de prédateurs naturels du charançon et de la mouche noire des agrumes dans le sud de la Caraïbe. Ces initiatives peuvent être explorées dans l'intérêt des agriculteurs de la région.*

#### Autres facteurs qui augmentent les risques :

Les problèmes d'ordre structurel, les codes de construction (en violet sur la Figure 1.4) ont fait l'objet du plus grand nombre de réponses (22%) sous la rubrique des *autres facteurs* qui augmentent le risque. La réduction des risques (15%), l'éducation (15%) et l'aménagement du territoire et le zonage (12%) revenaient aussi souvent.

Quand il leur a été demandé dans quel domaine il fallait concentrer les efforts pour réduire ces autres facteurs (bleu clair, Figure 1.4), les participants étaient unanimes. A la grande majorité, ils ont cité l'éducation, la formation et la sensibilisation. Ils ont aussi insisté pour que les problèmes structurels et autres activités de réduction des conséquences des catastrophes soient également pris en compte. Les différents pays ont aussi réitéré leur précédente demande d'évaluation des dangers et des risques.

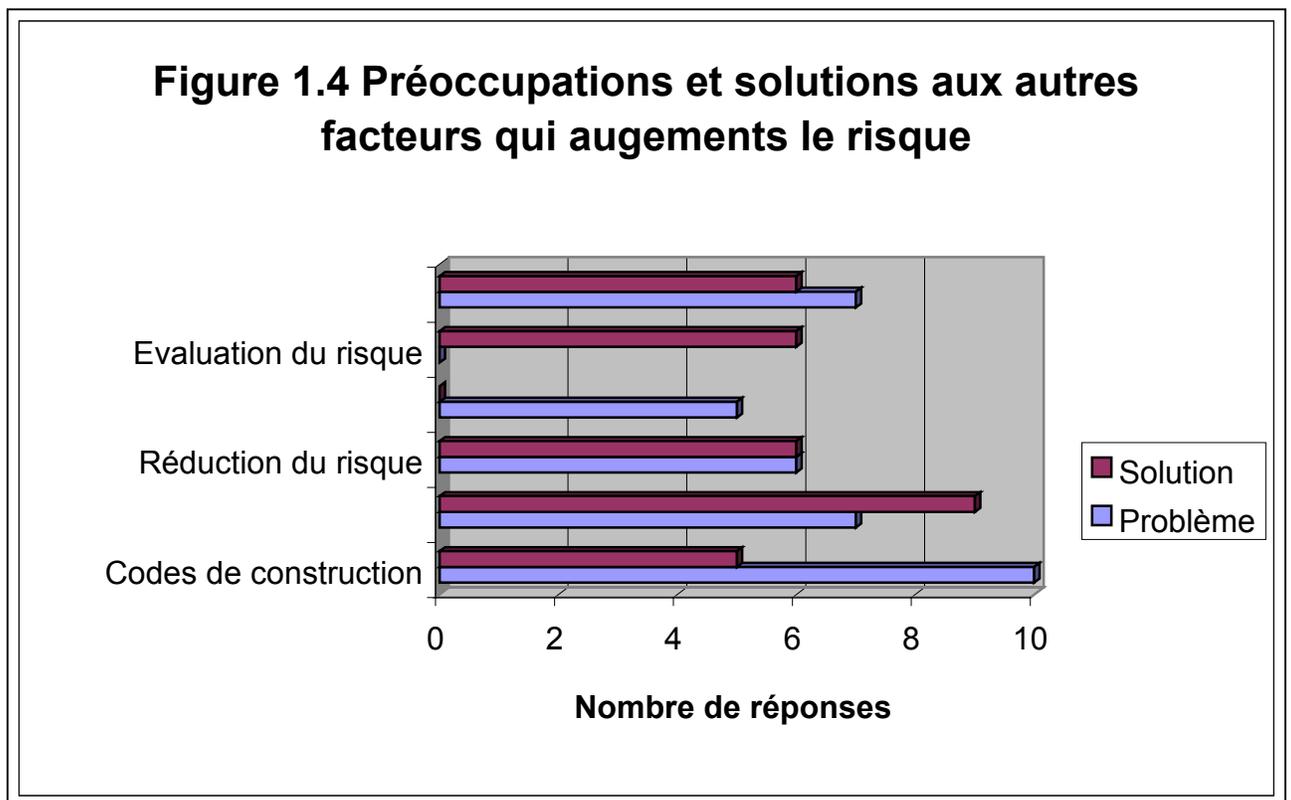
*Les efforts actuels tendant à résoudre les problèmes structurels devraient être soutenus. Ces initiatives du CDERA, du CEPREDENAC et d'autres agences comprennent le partage et la diffusion d'informations et l'aide à l'application de codes de construction pour les logements et autres structures. La formation d'ingénieurs et d'artisans aux meilleures méthodes de construction et de modernisation est également soutenue par les institutions d'éducation supérieure de la région.*

#### Participation des agences spécialisées :

Onze des treize pays ont indiqué que leurs évaluations étaient effectuées par des organismes nationaux comme l'organisme de gestion des zones côtières à la Barbade, le centre d'Information géotechnique au Salvador et les universités au Panama et aux

Antilles. Ce besoin d'amélioration et d'utilisation des connaissances et savoir-faire régionaux se retrouve dans les réponses des pays destinées à identifier les domaines de coopération régionale. *Quelles que soient les initiatives retenues, tous les efforts devront être faits pour impliquer/inclure les capacités et les connaissances existant au sein de la région.*

Quoi qu'il en soit, il faudra élargir le cercle des discussions et des connaissances pour permettre une participation accrue du secteur privé, ainsi que des promoteurs et des autorités responsables de l'aménagement du territoire. Dans chacun des cas, trop peu de pays (35, 50 et 45% respectivement) ont répondu positivement quant à la participation de ces groupes. C'est très peu comparé à 75% qui confirment la participation des travaux publics et autres groupements.



## 1.2 Projets en cours :

L'enquête a permis d'identifier cinquante-cinq projets. Ils sont énumérés dans le Tableau 1.2 ci-dessous et sont sommairement regroupés pour donner une idée des principaux centres d'intérêt. A savoir :

- Evaluation du risque et de la vulnérabilité et EWS
- Préparatifs en cas d'urgence au niveau de la communauté
- Diffusion d'informations, éducation et télécommunications
- Abris
- Reconstruction et remise en état

- Réponse et acquisition du savoir-faire
- Planification et réduction du risque

La moitié des activités de ces projets étaient en fait reliée à des programmes de développement. Mais seuls Costa Rica, Dominique, Panama et Trinité-et-Tobago ont pu démontrer de façon claire un lien avec des initiatives de développement spécifiques. Cette liaison (ou son absence) *prouve bien la nécessité d'élargir le processus de consultation et de faire de la gestion des catastrophes une partie intégrante du financement pour le développement, comme c'est maintenant le cas pour la gestion de l'environnement.*

L'approche adoptée pour la mise en œuvre de ces projets est clairement définie. La plupart des D/EMOs ont des plans stratégiques (70%) et ont défini et initié des programmes de travail (90%). Les domaines d'application de ces projets reflètent les intérêts des D/EMOs et ont déjà été cités dans les paragraphes précédents.

#### Domaines d'intérêt prioritaires pour la coopération régionale

**Tableau 1.3** Liste des domaines d'intérêt prioritaires indiqués par les participants à l'étude. Ils peuvent être classés en 8 groupes généraux.

**Le groupe 1** démontre l'importance des activités en cours telles que les initiatives CRID et CARDIN pour le partage de l'information. Il souligne également le désir des membres de voir s'instaurer une véritable coopération pour la mise en commun et le développement des connaissances techniques dans le domaine de la gestion des catastrophes.

**Les groupes 2 et 8** ont été décrits dans le chapitre précédent relatif aux risques. Les réponses des participants ne font que confirmer les premières conclusions sur l'évaluation des risques et des dangers.

**Les groupes 3 à 5** représentent de nombreuses initiatives en cours dans la région. Il est intéressant de noter qu'il existe de nombreux projets, mis en place dans la région par la Banque mondiale qui, sans être spécialement orientés sur les catastrophes, pourraient facilement incorporer ces propositions. Par exemple :

- Réforme des télécommunications – Jamaïque, OECS, Nicaragua, République dominicaine
- Réforme du secteur de santé – Mexique
- Développement rural /éducation – Mexique, Nicaragua
- Réduction de la pauvreté – Sainte-Lucie
- Exploitation durable des ressources forestières – Nicaragua
- Réhabilitation du secteur des transports – Honduras, Nicaragua
- Amélioration de l'éducation – Trinité-et-Tobago, Nicaragua, El Salvador

Les liens existent déjà, ainsi que le financement. Cependant, *la nécessité demeure d'élargir le processus de consultation et de recommander avec force que la gestion des*

*catastrophes fasse partie intégrante du financement pour le développement et soit donc intégrée au cœur même de l'initiative.*

**Le groupe 6** insiste sur la formation, l'éducation et la sensibilisation comme devant faire partie intégrante de tout montage. *Quel que soit le projet, par exemple, s'il s'agit de l'évaluation du risque, l'élaboration de documents techniques ne devrait pas être l'activité principale. Il faudrait plutôt sensibiliser le public à l'importance et à l'utilité des matériaux et aux programmes de formation mis en place pour intégrer les connaissances techniques au sein des activités quotidiennes. Autant que possible, ces activités devraient toucher directement la communauté concernée par le risque.*

Il convient aussi de revoir la présentation du traditionnel message sur la gestion des catastrophes. Néanmoins, l'élaboration de supports innovants et créatifs destinés à sensibiliser le public est bien trop coûteuse pour une nation seule. Il faut donc continuer à promouvoir la mise en commun et le partage d'outils de formation et de sensibilisation. Dans certains cas, il faudra chercher à produire ces supports collectivement afin de partager les coûts.

**Le groupe 7** insiste sur le besoin d'un renforcement institutionnel. Cette question est d'ailleurs présentée plus en détail dans le chapitre sur les politiques et la législation.

Tableau 1.2 Liste des projets dans la Caraïbe

**Evaluation du risque et de la vulnérabilité et EWS**

	<b>Pays</b>	<b>Projet</b>	<b>Bailleur de Fonds</b>	<b>Résumé</b>
1.	<b>T&amp;T</b>	Cartographie des risques de mouvement de terrain, et diminution du risque	Gouv. de T&T	
2.	<b>T&amp;T</b>	EWS pour les Inondations	Gouv. T&T/CDERA	Suivant le modèle DIPECHO à la Jamaïque
3.	<b>T&amp;T</b>	Vulnérabilité aux incidents sismiques et évaluation du risque	Gouv. de T&T	
4.	<b>Rép. dom.</b>	Risque géologique et sismique	Union européenne	
5.	<b>Costa Rica</b>	EWS pour les glissements de terrain	CEPREDENAC/AS DI	Mise en place d'un mécanisme de formation et renforcement de l'organisation locale
6.	<b>Grenade</b>	Surveillance du volcan <i>Kick Em Jenny</i> et EWS	BDC	
7.	<b>Guatemala</b>	Système d'alerte précoce	Banque mondiale	Mise en place d'un mécanisme de formation et renforcement de l'organisation locale
8.	<b>Costa Rica</b>	EWS en cas d'inondations	CEPREDENAC /GTZ/ECHO	
9.	<b>Mexique</b>	SIAT	Gouv. Mexique	Système d'alerte précoce pour cyclones tropicaux
10.	<b>Mexique</b>	PRESISMICO	Gouv. Mexique	Réduction des risques sismiques
11.	<b>Panama</b>	EWS en cas d'inondations	CEPREDENAC /ASDI	Mise en place de EWS pour les inondations dans les zones prioritaires

**Préparation contre les catastrophes au niveau communautaire**

12.	<b>Jamaïque</b>	Renforcement des compétences au niveau communautaire	DIPECHO	Evaluation communautaire du risque et de la vulnérabilité et formation
13.	<b>Ste-Lucie</b>	Glissement de terrain à Black Mallet/Maynard Hill	BDC	Relogement de la communauté et réhabilitation du site endommagé.
14.	<b>Barbade</b>	Préparation au niveau communautaire	Gouvt. Barbade/CDERA	Réactivation des organisations communautaires et formation
15.	<b>Guatemala</b>	Formation et diffusion des connaissances	UNESCO	Education communautaire
16.	<b>Ste-Lucie</b>	Préparation au niveau communautaire	Banque mondiale	Eduquer chaque foyer de l'île à la préparation aux catastrophes.
17.	<b>El Salvador</b>	Organisation locale d'Urgence	World Vision	Préparation et organisation au niveau communautaire et municipal
18.	<b>Rép. dom.</b>	Réduction du risque par zone	Intl Plan	Evaluation du risque au niveau communautaire et renforcement des mécanismes de réponse
19.	<b>Panama</b>	Campagne d'éducation et de prévention des désastres	CEPREDENAC /Taiwan	Sensibilisation à la prévention des catastrophes par la diffusion de l'information.
20.	<b>Nicaragua</b>	Campagne de prévention	CEPREDENAC/IDB	Meilleure diffusion de l'information relative aux catastrophes et formation aux communications de masse
21.	<b>Belize</b>	Programme de formation communautaire	Gouvt. de Belize	Elaboration de plans locaux

**Diffusion d'informations, éducation et télécommunications**

22.	<b>IVB</b>	Système de diffusion d'urgence	Gouv. des IVB	
23.	<b>Antilles néerlandaises</b>	Système de diffusion d'urgence	Gouv. des Antilles néerlandaises	
24.	<b>Antilles néerlandaises</b>	Programme d'éducation publique	Gouv. des Antilles Néerlandaises	Nouveau site WEB, spots d'information télévisés sur la préparation à Domicile/au travail, programmes radio d'information sur les cyclones en cours d'élaboration
25.	<b>Montserrat</b>	Projet Communications 2000	Gouv. Montserrat /DFID	Déplacer le répéteur VHF et améliorer les communications VHF et HF

**Abris**

26.	<b>Belize</b>	Abris	BID	Modernisation des abris cycloniques. Construction d'abris régionaux
27.	<b>Jamaïque</b>	Programme Abris	Gouv. de la Jamaïque	Inspection et signalisation des abris, formation à la gestion des abris
28.	<b>Montserrat</b>	Préparatifs en cas de catastrophe 2000	Gouv. Montserrat /DFID	Construction de 14 abris

**Reconstruction et secours**

29.	<b>El Salvador</b>	Projet MIRA - cyclone Mitch	USAID	Projet de reconstruction post-Mitch
30.	<b>République dominicaine</b>	Reconstruction - cyclone Georges	IDB	Equipement des établissements d'urgence, reconstruction de logements et de ponts, formation pour les citoyens
31.	<b>Dominique</b>	Projet de secours d'urgence	Banque mondiale	Rétablissement des défenses côtières, projets communautaires, modernisation
32.	<b>Grenade</b>	Secours et gestion des catastrophes pour	Banque mondiale	

		l'OECS		
<b>Réponse et acquisition de compétence</b>				
33.	<b>Montserrat</b>	Entrepôt du service d'urgence	Gouvt. Montserrat /DFID	Accord de principe
34.	<b>Sainte-Lucie</b>	Equipement de NEMO et des comités locaux	BDC	Fournir des bureaux avec un équipement de base pour la planification, la préparation et la réponse aux catastrophes.
35.	<b>Sainte-Lucie</b>	Formation	Gouvt. Ste-Lucie/ Divers	Un éventail de cours allant de l'évaluation des dommages aux EWS
36.	<b>Belize</b>	Capacité institutionnelle	BDC	Construction du siège social de NEMO
37.	<b>Guatemala</b>	Equipement (COD)	USAID	Création d'un modèle régional pour un COD
38.	<b>Montserrat</b>	Extension du bâtiment COD	Gouvt. Montserrat /DFID	EDAN; Equipement des institutions de réponse, « <i>liderazgo</i> »
39.	<b>République dominicaine</b>	Renforcer la formation locale et la gestion du risque	DIPECHO	
40.	<b>Barbade</b>	Renforcement institutionnel Renforcement de l'organisation nationale de gestion des catastrophes	Gouvt. de Barbade	Examen et recommandations sur les offres de services. Structure de l'organisation, législation etc.
41.	<b>Guatemala</b>	Organisation de la coordination départementale	USAID et CONRED	Consultation avec des représentants locaux
42.	<b>Antilles néerlandaises</b>	Automatisation du COD et du Dépt. des services d'Urgence	Gouvt. Antilles néer. / fédéral	De nouveaux systèmes d'automatisation, d'alerte et de communications d'urgence sont mis en place
43.	<b>El Salvador</b>	Préparation de systèmes nationaux d'urgence	USAID/OFDA	Améliorer le personnel technique des institutions du SISVAB
44.	<b>Costa Rica</b>	Système National en	PNUD/OFDA	Politique, planification et évaluation en

45.	<b>Antilles néerlandaises</b>	matière de catastrophes Système national de gestion des catastrophes	Gouvt. Antilles néer. / fédéral	matière de catastrophes au niveau national Réorganiser la structure du système de gestion des urgences pour une approche plus globale
46.	<b>Nicaragua</b>	Aide à la préparation Système national de gestion des catastrophes	PNUD	Renforcement du système national de prévention des catastrophes
47.	<b>Barbade</b>	Législation	Gouvt. de Barbade	avant-projet

***Planification et réduction des risques***

48.	<b>Barbade</b>	Plan multi-risques	Gouvt. de Barbade	Révision, développement et consolidation des plans existants
49.	<b>Panama</b>	Réduction des zones à risque majeur aux inondations et glissements de terrain	CEPRENAC/IDB	Enquête, analyse et élaboration de plans d'urgences - zones menacées par les inondations et les glissements de terrain
50.	<b>Ant. Barbuda</b>	PGDM		EC\$0,5m
51.	<b>Jamaïque</b>	Gestion des matières dangereuses	Gouvt de la Jamaïque	Base de données sur les matières dangereuses, révision du projet et sensibilisation du public
52.	<b>Belize</b>	Système d'écoulement des eaux	BDC	Amélioration des canalisations d'écoulement et du système d'arrivée d'eau à Belize City.
53.	<b>IVB</b>	Réduction des risques et conception d'un cadre de planification pour le développement	Gouvt. des IVB	Elaboration de stratégies, de politiques et de programmes de réduction etc. y compris les mécanismes administratifs
54.	<b>El Salvador</b>	Renforcement du COD national	USAID/OFDA	
55.	<b>Panama</b>	Programme de réduction des risques et catastrophes	PNUD	Projet de mobilisation de ressources nationales et internationales pour la prévention et la mitigation dans la Province de Darien

**Table 1.3 Domaines d'intérêt prioritaires pour la coopération régionale**

Groupe 1	<b>Antigua-et-Barbuda</b> <b>République dominicaine</b> <b>Nicaragua</b> <b>Antilles néerlandaises</b>	Echange de données scientifiques  Collecte et transfert d'informations dans la région  Etudes dans le domaine des catastrophes naturelles et des EWS Un mécanisme/bibliothèque/centre de ressources régional permettant la mise en commun de l'information et des expériences
Groupe 2	<b>Jamaïque</b> <b>Cuba</b> <b>T&amp;T</b> <b>T&amp;T</b> <b>T&amp;T</b> <b>Antilles néerlandaises</b>  <b>Guatemala</b> <b>Mexique</b>	Systèmes d'alerte Systèmes d'alerte précoce Système régional EWS Tsunami Moyens régionaux urbains EWS Mesures logistiques au niveau régional (suite à une catastrophe) Davantage de coopération régionale (plutôt qu'internationale) sur la coordination des ressources destinées à porter secours aux populations et au rétablissement de la situation. Suivi des projets Analyse de vulnérabilité
Groupe 3	<b>Dominique</b> <b>Sainte-Lucie</b> <b>Guatemala</b>	Système de télécommunications et formation Télécommunications Formation
Groupe 4	<b>Dominique</b> <b>Dominique</b>	Codes de constructions pour les logements à loyer modérés Modernisation des logements vulnérables
Groupe 5	<b>Sainte-Lucie</b> <b>El Salvador</b>	Gestion des catastrophes au niveau communautaire Préparations communautaires urbaines
Groupe 6	<b>Montserrat</b>	Rédaction et mise en œuvre d'entraînement des plans nationaux en matière de catastrophes

	<b>Montserrat</b>	Formation en matière de catastrophes dans des domaines spécifiques, tels que la gestion des COD, la formation d'opérateurs radio et l'évaluation des dégâts et des besoins
	<b>Montserrat</b>	Echange de personnel entre bureaux de gestion de catastrophes afin d'accroître l'expérience et d'élargir l'horizon des nouvelles recrues
	<b>Sainte-Lucie</b>	Gestion du stress
	<b>Belize</b>	Plans de secours
	<b>Belize</b>	Système de gestion et de suivi des ressources de premier secours
	<b>Belize</b>	Formation à l'évaluation des dégâts
	<b>Cuba</b>	Formation et éducation
	<b>Jamaïque</b>	Formation
	<b>Ant &amp; Bar</b>	Formation
	<b>Nicaragua</b>	Formation
	<b>Barbade</b>	Renforcement de la formation en matière de gestion des catastrophes grâce à l'utilisation des méthodes de formation de formateurs.
	<b>Guatemala</b>	Formation
Groupe 7	<b>Costa Rica</b>	Formulation et gestion de projet
	<b>Barbade</b>	Renforcement de la capacité institutionnelle pour une gestion globale intégrée des catastrophes
	<b>Nicaragua</b>	Renforcement institutionnel
	<b>Rép. dom.</b>	Équipement et entretien des installations de secours
	<b>Costa Rica</b>	Modernisation institutionnelle
	<b>El Salvador</b>	Renforcement institutionnel et renforcement des services
	<b>Antilles néerlandaises</b>	Une synergie des systèmes de gestion des urgences – un ensemble de normes similaires entre les territoires
Groupe 8	<b>Barbade</b>	Gestion globale et intégrée des Catastrophes
	<b>Costa Rica</b>	Consolidation du système national
	<b>Cuba</b>	Mesures de planification
	<b>Rép. dom.</b>	Gestion du risque et planification
	<b>Rép. dom.</b>	Éducation sur la gestion du risque
	<b>Jamaïque</b>	Tracer des cartes des zones dangereuses
	<b>Mexique</b>	Communication et coordination des actions face aux phénomènes communs



### 1.3 Planification et fonctionnement

De 75 à 85% des Etats membres ont des procédures normalisées couvrant la plupart des aspects de la gestion des catastrophes. Le point faible est celui du retour à la normale après une catastrophe. Seuls 50% des pays interrogés mentionnent l'existence d'une procédure dans ce domaine

Ces plans d'actions sont généralement soutenus au plus haut niveau et largement diffusés. Alors que la plupart des agences de soutien (80%) avaient des plans d'urgence, beaucoup d'entre eux (50%) ne pratiquaient pas d'exercices d'entraînement. Les DEMO établissent actuellement des liens avec le secteur privé par le biais de protocoles d'accord. Soixante-dix pour cent des pays qui ont répondu à l'enquête avaient d'ailleurs clairement défini le rôle du secteur privé dans leurs plans, ceci étant d'ailleurs formalisé par la signature de protocoles (35%). Certains pays peuvent être dans l'impossibilité de signer ce genre d'accords, à cause de leur contexte juridique, ce qui sera développé plus bas.

Malheureusement, un peu moins de la moitié des plans des pays concernés prévoyaient des procédures pour accélérer le retour à la normale après une catastrophe. *La planification de mesures pour assurer le retour à la normale mérite d'être soutenue, tant au niveau administratif qu'au niveau technique et de la formation.*

#### Télécommunications

Comme on pouvait s'y attendre, les modes de communications VHF et HF étaient les plus prisés après le téléphone et près de la moitié des participants avaient mis en place des systèmes de diffusion d'urgence. Il s'agit des pays d'Amérique centrale, des territoires non indépendants britanniques, de la Jamaïque, de Cuba et de la République dominicaine.

*La majorité des pays (94%) souhaitent l'amélioration des télécommunications dans la région. Les fréquences HF semblent être une bonne solution, particulièrement avec le développement de l'accès aux satellites et cette possibilité mérite d'être explorée.*

#### Centre d'opérations d'urgence (COD)

Bien que tout le monde possède des COD, il ressort que des lacunes subsistent au niveau de l'équipement de ces installations ainsi que de la formation du personnel (60% du personnel formé) En fait, plus cette structure occupait une position décentralisée, moins elle était performante (bien équipé à 45% pour les centres nationaux, 35% pour les centres auxiliaires et 25 % seulement au niveau local).

*Les DEMO doivent posséder un COD performant. Les initiatives actuelles de création de COD menées par le CDERA et SOUTHCOM sont donc bienvenues.*

## Réduction du risque et organisation des secours

Le score atteint pour la réduction était assez faible. Alors que beaucoup de pays en tenaient compte, l'application concrète de pratiques de réduction des conséquences des catastrophes laissait à désirer. Même les budgets consacrés à l'entretien avaient grand besoin d'être augmentés, seuls 30% des pays faisaient état d'une provision suffisante.

L'organisation des secours présente certaines contradictions. En fait, des mécanismes existaient. Deux tiers des pays avaient des groupes affectés à cette tâche, et il a été confirmé que ces procédures étaient reliées à un système d'évaluation des dégâts et d'analyse des besoins. Mais dans la question précédente concernant les procédures de fonctionnement, les pays reconnaissaient que la plupart des plans (50%) ne prévoyaient pas d'ensemble de procédures de secours. Ce qui suggère que l'organisation des secours est gérée de façon fragmentée (*plutôt que globale*).

*Les groupes chargés des secours après une catastrophe ont besoin d'une autorité de planification et de gestion. Seulement 40 et 45% des participants respectivement ont mentionné que le groupe chargé de cette question disposait d'une telle administration. Il est également nécessaire que le secteur privé et le secteur de la santé renforcent leurs activités de préparation et de réduction des conséquences des catastrophes dans toute la région.*

### **1.4 Education**

A l'immense majorité, tous les pays ayant répondu à l'enquête étaient engagés dans tous les aspects du programme d'éducation (70-90%). Pourtant, dans leur évaluation de l'impact des ces initiatives, 35% ont jugé le programme très bon, alors que 30 et 25% respectivement l'ont seulement jugé bon ou passable. C'est peut être le signe que l'approche et le message traditionnels sur la gestion des catastrophes doivent être revisités, comme nous l'avons mentionné plus haut. (page 11 – Groupe 6).

Le Tableau 1.4 présente un résumé des actions de formation entreprises dans la région, ainsi que de celles qui sont encore nécessaires. La formation en gestion des secours à un grand nombre de victimes a été mise en place partout, et la planification des phases de préparation et de réponse, les télécommunications et la gestion des abris revenaient aussi régulièrement. La formation au système de contrôle des incidents intervenait de façon intermittente, ainsi que la gestion du personnel d'urgence des catastrophes.

Belize, Costa Rica, El Salvador, Nicaragua, Mexique et Grenade sont les pays qui bien qu'ayant démarré la plupart des actions de formation ont aussi le plus souvent réclamé les différents cours. Costa Rica, Grenade et Nicaragua ont réclamé d'urgence 7 à 10 des cours. La République dominicaine a fait une demande pour une formation aux incendies de forêt et Grenade pour un cours sur la gestion des impondérables.

*Alors que les nations, individuellement, auront besoin d'assistance pour répondre à leurs besoins en matière de formation, la planification et l'exécution des phases de réduction et d'organisation des secours nécessitent l'élaboration et la diffusion d'un cours de base disponible dans les langues officielles de l'AEC.*

**Tableau 1.4 Résumé des formations identifiées par les pays**

Requises par D/EMO		Cours en gestion des catastrophes	Offertes par D/EMO	
Aussitôt que possible	De façon urgente		Couramment	De temps en temps
Grenade GT&CI Mexique Antilles néer. Panama	Costa Rica Nicaragua	(a) Gestion des catastrophes au niveau communautaire	Ant-Bar Belize IVB Cuba Rép. dom Guatemala Jamaïque Mexique Montserrat	Dominique El Salvador Panama Ste-Lucie Trinité-et-Tobago
Cuba Rép. dom GT&CI Mexique Nicaragua	Barbade Costa Rica Grenade Montserrat Antilles néer.	(b) Evaluation des dégâts et analyse des besoins	Ant-Bar Belize Rép. dom. Guatemala Jamaïque Mexique Trinité-et-Tobago	IVB Dominique El Salvador Ste-Lucie Nicaragua
Belize Cuba Rép. dom. Guatemala Mexique Nicaragua Panama	Barbade Costa Rica Dominique Grenade	(c) Gestion des catastrophes écologiques (santé publique)	Ant-Bar GT&CI Trinité-et-Tobago	IVb Belize El Salvador Mexique Montserrat Antilles néer. Nicaragua Ste-Lucie
Rép. dom. GT&CI Mexique Nicaragua Panama	Barbade Costa Rica Belize Montserrat Antilles néer. Trinité-et-Tobago	(d) Geston des dons et des stocks de secours	Ant-Bar El Salvador Guatemala Jamaïque	IVB Belize Dominique Grenade Mexique Nicaragua Ste-Lucie
Costa Rica Rép. dom. Grenade Mexique Antilles néer.	GT&CI Nicaragua	(e) Centre d'opérations d'urgence	Ant-Bar IVB Belize Cuba Jamaïque Montserrat	Barbade Dominique El Salvador Guatemala Mexique Nicaragua Panama Ste-Lucie Trinité-et-Tobago
Costa Rica Rép. dom. El Salvador GT&CI Guatemala Mexique Panama	Grenade Antilles néer.	(f) Système de contrôle des incidents	IVB Belize	Ant-Bar Barbade Dominique Jamaïque Montserrat Ste-Lucie Trinité-et-Tobago
Costa Rica Cuba Rép. dom. El Salvador GT&CI Mexique	Belize Grenade Antilles néer. Panama	(g) Gestion du personnel d'urgence	Ant-Bar Barbade Guatemala Jamaïque Mexique Montserrat Nicaragua	IVB Belize Dominique Mexique Ste-Lucie Trinité-et-Tobago
Cuba Rép. dom. El Salvador Mexique Panama	Costa Rica	(h) Gestion en masse des victimes (gestion médicale en cas d'urgence)	Barbade Belize Dominique Guatemala Jamaïque Montserrat Antilles néer. Trinité-et-Tobago	Ant-Bar IVB GT&CI Grenade Nicaragua Ste-Lucie
Belize Rép. dom. El Salvador GT&CI Guatemala Jamaïque Mexique Ant. néer. Panama	Barbade Costa Rica Dominique Grenade Trinité-et-Tobago	(i) Planification et exécution des stratégies de réduction et de secours	Cuba Montserrat	Ant-Bar IVB Belize Ste-Lucie

<b>Requises par D/EMO</b>	<b>Cours en gestion des catastrophes</b>	<b>Offertes par D/EMO</b>	<b>Requises par D/EMO</b>	<b>Cours en gestion des catastrophes</b>
Rép. dom Grenade Guatemala Mexique Trinité-et-Tobago	Costa Rica El Salvador	(j) Planification et exécution des stratégies de préparation et de réponse	Ant-Bar IVB Barbade Belize Cuba Dominique Jamaïque Mexique Montserrat Antilles néer Panama	GT&CI Ste-Lucie
Barbade Cuba Rép. dom. GT&CI Mexique	Belize Costa Rica Dominique El Salvador Grenade Guatemala Nicaragua Trinité-et-Tobago	(k) Gestion de projets	Montserrat Antilles néer. Nicaragua	Ant-Bar IVB Jamaïque Panama Ste-Lucie
Rép. dom. GT&CI Guatemala Mexique Panama	Costa Rica El Salvador Grenade Nicaragua Trinité-et-Tobago	(l) Diffusion d'informations (Communications) pour le personnel d'urgence	Ant-Bar Belize Cuba Mexique Montserrat	IVb Barbade Dominique Jamaïque Ste-Lucie Antilles néer. Nicaragua
Costa Rica Cuba GT&CI Mexique Nicaragua	Barbade Belize Grenade Jamaïque Trinité-et-Tobago	(m) Recherche et secours	Belize Rép. dom. Mexique Montserrat Antilles néer Nicaragua Panama	Ant-Bar IVB Dominique El Salvador Ste-Lucie
Costa Rica Guatemala Mexique	Rép. dom. El Salvador GT&CI Antilles néer. Nicaragua	(n) Gestion des abris	Ant-Bar IVB Barbade Belize Dominique Jamaïque Mexique Montserrat Nicaragua Trinité-et-Tobago	Grenade Panama Ste-Lucie
Costa Rica Cuba Rép. dom Jamaïque Mexique Montserrat Panama Trinité-et-Tobago	Belize El Salvador Grenade Guatemala Nicaragua	(o) Gestion du stress chez le personnel d'urgence	Mexique	Ant-Bar IVB Barbade Belize Dominique GT&CI Nicaragua Ste-Lucie
Grenade Mexique Antilles néer. Panama	Costa Rica El Salvador Nicaragua	(p) Télé-communications en cas d'urgence	Ant-Bar IVB Barbade Belize Cuba Dominique Rép. Dom. Guatemala Montserrat Nicaragua	GT&CI Jamaïque Mexique Antilles néer. Ste-Lucie Trinité-et-Tobago
Belize Cuba Mexique Trinité-et-Tobago	Costa Rica Grenade Montserrat Antilles néer. Nicaragua	(q) Gestion des réserves d'urgence en entrepôt	IVB Rép. Dom. El Salvador Guatemala	Ant-Bar Barbade Belize Dominique Jamaïque Panama Mexique Nicaragua Ste-Lucie
Belize Cuba GT&CI Mexique	Antilles néer. Nicaragua	(r) Manœuvres et exercices de simulation en salle	Ant-Bar Belize Rép. Dom. Guatemala Jamaïque Montserrat Panama	IVB Barbade Dominique GT&CI Ste-Lucie Trinité-et-Tobago

<b>Requises by D/EMO</b>	<b>Cours en gestion des catastrophes</b>	<b>Offertes par D/EMO</b>	<b>Requises par D/EMO</b>	<b>Cours en gestion des catastrophes</b>
Rép. dom		(s) Plans d'urgence - Jamaïque Cours de formation pour les entraîneurs Cours en gestion des catastrophes Cours en incendies de forêt Cours en matières dangereuses Cours en communications en cas d'urgence	Jamaïque Rép. dom.	
Rép. Dom.		Cours prêts Introduction aux catastrophes Cours de base sur le premier secours Organisation locale pour les cas d'urgence Planification familiale Planification au niveau de la communauté		
		Cours en phase d'élaboration Gestion psychologique à la suite des catastrophes Premier secours (niveau élémentaire) Premier secours (niveau avancé) Cours pour les volontaires Introduction à la gestion des catastrophes Gestion de crises		

## 1.5 Mécanismes inter étatiques et sous-régionaux

### Système national de gestion des catastrophes:

Dans les pays ayant répondu à l'enquête, le système national de gestion des catastrophes est organisé de façon centrale. Cependant, les domaines de responsabilité varient selon les Etats. Seuls 50% des DEMO interrogés ont confirmé qu'ils possédaient toute compétence pour gérer tous les aspects du cycle de gestion des catastrophes. Toutefois, la plupart des agences (65-90%) étaient impliquées dans la gestion d'un grand éventail d'activités dans ce domaine. *Les domaines qui semblaient présenter des difficultés étaient les suivants :*

1. *Exécution et suivi des programmes de prévention*
2. *Exécution du programme national de secours et*
3. *Financement de tous les domaines d'activité en matière de gestion des catastrophes (de la préparation au retour à la normale en passant par la réduction des conséquences des catastrophes).*

*Le point 1 est prévu pour les dangers naturels tels que les tremblements de terre.*

*Les points 2 et 3 sont des domaines qui demandent à être renforcés dans la région.*

### Mise en œuvre de la gestion des catastrophes par les instances municipales/locales

Presque la moitié des pays participant à l'étude, le programme de gestion des catastrophes était exécuté par les instances municipales/locales. C'était particulièrement vrai pour les Etats composés de plusieurs îles où la phase de préparation aux catastrophes bénéficiait des ressources administratives, humaines et physiques nécessaires. Ces ressources étaient cependant considérées comme limitées pendant les catastrophes proprement dites.

Dans le cas d'El Salvador, la responsabilité des instances municipales et locales se limitait à la préparation. Au Nicaragua, on trouvait des structures administratives et de préparation. Dans l'ensemble, tous les participants ont fait état de l'insuffisance de ressources financières au niveau municipal. Deux autres domaines demandent aussi à être améliorés :

1. Les activités de réduction au niveau local
2. Les initiatives de secours mises en œuvre par les instances municipales

*En dépit des nombreuses initiatives menées dans la région pour promouvoir la mitigation et, plus récemment, les opérations de secours, la capacité d'exécution n'incombe pas autant qu'elle le devrait aux instances locales. Les projets ne doivent pas être uniquement concentrés sur les initiatives nationales, mais doivent aussi chercher à toucher le niveau local.*

### Mécanismes sous-régionaux :

Beaucoup des pays ayant répondu (70%) ont mentionné des accords officiels avec les pays limitrophes. Quarante pour cent des pays ont reconnu que des améliorations

devaient encore être apportées pour que ces accords soient effectivement fonctionnels. Les documents officiels formalisant ces accords sont les suivants :

- Accord inter-antillais et Accord franco-néerlandais
- Accord sur les groupes d'étude sous-régionaux établissant le CDERA

Comme on s'y attendait, les mécanismes régionaux de gestion des catastrophes identifiés ont été le CDERA et le CEPREDENAC. Certains participants ont également mentionné les mécanismes suivants :

- USAID
- Commission de sécurité (Panama)
- TUXTLA (Panama)
- Accords avec des universités publiques et privées (Panama)
- Système régional de sécurité

### Politique :

La plupart des pays (75%) ont une politique nationale de gestion des catastrophes, à l'exception, toutefois, de Trinité-et-Tobago, Grenade et Barbade. En ce qui concerne les Antilles néerlandaises, cette politique est de la responsabilité de chaque île plutôt qu'être d'une compétence nationale territoriale. Cinquante-cinq pour cent des territoires participants ont fait connaître au public ou ont révisé leur politique nationale de gestion des catastrophes, entre 1995 et 2000, ce qui montre bien l'importance croissante que l'on accorde à cette question. Il faut noter cependant que Cuba fait exception, ayant établi une politique nationale de gestion globale des catastrophes depuis 1966.

La nature globale de la législation, lui permettant de couvrir tous les aspects de la gestion des catastrophes, varie d'un pays à l'autre. On a souvent constaté que la réduction des conséquences des désastres et l'organisation des secours n'était pas pris en compte de façon suffisante, de même que la réduction du risque.

*Il faut encourager les gouvernements à établir à l'avance des politiques et des priorités de secours et de remise en état. La réduction des conséquences des catastrophes devrait être considérée comme une partie intégrante des programmes de développement et des grands travaux. Ces politiques doivent être mises en œuvre avec un soutien financier adéquat. Le financement correspondant peut être mobilisé à la fois de l'intérieur et conjointement avec d'autres pays de l'AEC.*

## **1.6 Législation et exécution budgétaires**

### Exécution et législation :

On peut déduire si les organismes de gestion des catastrophes et urgences (DEMO) font l'objet d'une approche administrative ou fonctionnelle d'après les Ministères ou bureaux auxquels ils doivent rendre des comptes. Beaucoup des ces DEMO (50 %) sont installés dans les services des chefs d'état ou de gouvernement. Dans ce dernier cas, c'est le vice président ou le gouverneur adjoint qui est responsable du DEMO. Cela pourrait indiquer

l'importance que ces pays attachent à la gestion des catastrophes, et indiquer également l'existence d'une chaîne directe de commandement.

Dans d'autres cas encore, on peut conclure à une approche plus administrative ou plus fonctionnelle. Par exemple, à Antigua-et-Barbuda, Barbade, Mexique et El Salvador, c'est le ministère responsable des Affaires nationales (tel que le ministère de l'Intérieur) qui assume cette responsabilité. D'autres DEMO sont regroupés d'une manière plus fonctionnelle et se répartissent entre les communications et les travaux publics, la défense, l'eau et le logement.

Un pourcentage très significatif de 90% des participants à l'enquête a fait état d'une législation spécifique aux catastrophes dans leur pays. De fait, seuls 25% des DEMO ne sont pas légalement établis, la plupart étant constituée par le gouvernement. Dans la plupart des cas (75%), la législation permettait «*la Déclaration d'une catastrophe nationale*», même si moins de pays autorisaient la déclaration de «*zone sinistrée*». Un grand pourcentage (70%) précisait également que la législation identifiait le DEMO.

Néanmoins, il est clair que, particulièrement dans la Caraïbe orientale, la législation existante n'allait pas assez loin pour permettre d'assurer le lien avec le DEMO, son autorité pendant ou en dehors des catastrophes, et la chaîne de commandement. En fait, seuls 50% des participants ont indiqué que la chaîne de commandement en cas de catastrophe était clairement définie.

*La législation doit non seulement spécifier la chaîne de commandement, mais doit aussi préciser l'autorité chargée de diriger les opérations de secours. Il convient de préconiser la mise en place d'une législation globale de gestion des catastrophes, dans les pays de la Caraïbe orientale en particulier. Le modèle de législation du CDERA est un outil précieux pour l'aboutissement de ce processus. Dans d'autres cas, la législation existante doit être révisée pour la rendre plus globale et en particulier pour préciser l'autorité de l'OGCU et la chaîne de commandement pendant une catastrophe.*

#### Budget :

Les budgets suivaient un modèle à la fois prévisible et récurrent. En règle générale, les petits Etats insulaires recevaient des allocations annuelles de l'ordre de US\$200.000 à US\$500.000. Les plus grands pays, comme Jamaïque, Belize et Panama recevaient entre US\$1,3 et \$2,2 millions par an, ce qui correspondait à leur plus grande zone de responsabilité. Montserrat représentait une anomalie, puisque cette île recevait une somme comparable aux plus grands territoires, en dépit de sa petite taille. Ce chiffre était pourtant compréhensible étant donné les événements qui s'y sont déroulés récemment.

Le Costa Rica, El Salvador, Montserrat et Sainte-Lucie utilisaient tous la «part du lion» (de 60 à 89 %) de leur budget pour les activités correspondant aux programmes. Quelques pays (Barbade, Belize et les îles Turks et Caicos) allouaient cette portion de 55 à 70% à «d'autres activités».

*Quelle que soit l'activité initiée, les pays bénéficiaires doivent également contribuer au projet, par des ressources financières et en nature. Ceci leur permettra de s'approprier véritablement le projet et d'augmenter ses chances de réussite et de durabilité.*

## **1.7 Conclusion**

L'analyse des réponses à l'enquête a permis d'identifier plusieurs domaines possibles pour la coopération dans la région. Ce sont :

- L'évaluation des risques pour les inondations et les tremblements de terre
- Des systèmes d'alerte précoce pour les inondations et la houle de tempête
- Des efforts conjugués dans le secteur de l'éducation, des activités de sensibilisation et de la formation.
- Améliorer le DEMO et renforcer les compétences de son personnel.

D'après les conclusions, plus de 5 pays bénéficieront des initiatives identifiées. Dans la mesure du possible, il faudrait inclure des activités de réduction, de secours et de remise en état dans ces initiatives menées en coopération. La coopération pour le contrôle des nuisibles en agriculture et la sylviculture peut aussi être envisagée, bien qu'à un niveau plus sous-régional. Le Tableau 1.5 présente un résumé de ces domaines de coopération et des projets actuellement en cours dans la région. Les domaines possibles de coopération que les pays aimeraient voir explorer sont indiqués en italique.

On a insisté de nouveau sur l'importance du rôle de soutien de l'AEC en matière de législation, de politiques et de financement régional et international. La prise en compte de la réduction et de la remise en état dans la législation et les politiques mérite une attention toute particulière. La promotion de normes de construction et l'amélioration des communications régionales d'urgence (par la bande HF) ont été soulignées et devront être encouragées.

L'expert recommande que les initiatives ne se limitent pas à des applications techniques, mais touchent directement les communautés concernées des pays où elles sont appliquées. Les pays participants insistent pour que l'on utilise les compétences techniques présentes dans la région. L'expert pense également qu'on devrait encourager, autant que possible, les pays bénéficiaires à contribuer aux dépenses générées par la mise en œuvre de ces initiatives, afin qu'ils puissent se les approprier et assurer que le projet soit suivi.

**Table 1.5 Domaines de coopération, projets déjà en cours et domaines à explorer**

<b>Analyse du Risque</b>	<b>Systèmes d'alerte précoce</b>	<b>Formation, éducation et sensibilisation</b>	<b>DEMO et qualifications du personnel</b>	<b>Soutien à la législation aux politiques et aux finances</b>
Analyse du risque : inondation (T&T)	EWS Inondations (T&T Costa R Panama)	Préparation communautaire (Jam SLU Bde El Sal Rep Dom Belize)	DEMO Bâtiment (SLU Belize Mont)	Législation (Barbade)
Evaluation du risque sismique (T&T Rép. dom. Gde)	EWS Volcans (Grenade)	Abris (Jam)	DEMO Equipement (SLU Ant. néer, Rép. dom. Montserrat)	Réorganisation Renforcement du système (Nica Ant. néer, Costa R Bde)
	Houle de tempête (CMHI Bde SLOSH Porto Rico)	Prog. régional de formation (Projet AEC # 4)	DEMO Personnel (El Salvador)	Reconstruction Financement (El Salvador Rép. dom. OECS)
	Alerte et réduction des événements météorologiques (Projet AEC # 10)	Manuel sur les catastrophes (Projet AEC #5)	Amélioration des abris (Belize Jam Montserrat)	
			Système de diffusion d'urgence (IVB, Ant. néer.)	
Tracer de cartes des risques (Jam)	EWS (Jam, Cuba T&T)	Partage et transfert de données (Ant & Barb Rép. dom. Ant. néer.)	Télécommunications (Dom SLU)	
		Préparation communautaire (SLU Dom)	Renforcement institutionnel (Bde Nica Costa R Rép. dom. El Salv Ant. néer.)	
		Formation (Mont SLU Belize Cuba Jam, Ant & Bar, Bde)		

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE  
 ETUDE DES POINTS FORTS, DES FAIBLESSES ET DES PROJETS CONCERNANT LA GESTION DES CATASTROPHES  
 DANS LES PAYS DE L'AEC

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

<b>Catégorie</b>	<b>Conclusions</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Plan d'action</b>	<b>Date</b>	<b>Responsable</b>
<b>1.2 Législation</b>	Dans les pays de la Caraïbe orientale, les instruments d'administration pour la gestion des catastrophes ne citaient pas clairement l'autorité du DEMO	Continuer à défendre la mise en place d'une législation globale sur la gestion des catastrophes (voir : avant-projet de législation du CDERA)			
	En général, la Caraïbe orientale ne possède pas de législation sur la gestion des catastrophes.	La Législation doit non seulement définir la chaîne de commandement mais aussi établir l'autorité responsable de diriger les opérations de secours			
	En général, la législation n'établissait pas la chaîne de commandement				
<b>1.3 Mécanismes inter-étatiques et sous-régionaux</b>	Les pays ont eu des difficultés à mettre en place le programme national de secours.	Voir 1.4			
	Meilleur financement dans tous les domaines d'activité pour la gestion des catastrophes				

	Activités de réduction au niveau local et opérations de secours exécutées par les instances municipales	Les projets ne doivent pas se cantonner aux initiatives nationales mais doivent aussi toucher le niveau local.			
<b>1.4 Politiques</b>	On a souvent constaté que la réduction des conséquences des désastres et l'organisation des secours n'était pas suffisamment pris en compte, de même que la réduction.	Il faut encourager les gouvernements à établir des priorités et des politiques de premier secours et de remise en état à l'avance.  La réduction des conséquences des catastrophes doit être considérée comme une partie intégrante des programmes de développement et des grands travaux.			
	LES DOMAINES QUI SEMBLAIENT PRESENTER DES DIFFICULTES ETAIENT LES SUIVANTS :  1. Exécution et suivi des programmes de prévention 2. Exécution du programme national de secours et 3. Financement de tous les domaines d'activité en matière de gestion des catastrophes (de la	LE POINT 1 EST PREVU POUR LES DANGERS NATURELS TELS QUE LES TREMBLEMENTS DE TERRE. LES POINTS 2 ET 3 SONT DES DOMAINES QUI DEMANDENT A ETRE RENFORCES DANS LA REGION.			

	préparation au retour à la normale en passant par la réduction des conséquences des catastrophes).				
<b>2.0 Evaluation du risque</b>	Huit pays sont parvenus à différentes étapes du processus d'évaluation pour les tremblements de terre.	Dans le cadre de la future initiative de Division de recherche sismique, réunir les acteurs qui ont complété leur évaluation du risque tremblement de terre ou sont en voie de le faire, pour partager leurs expériences et leurs connaissances.			
	Le risque d'inondation concerne toute la région. Pourtant, moins d'un tiers des pays a répondu à la question sur la fréquence de ces phénomènes, bien que deux tiers (66%) des nations à risque aient tracé une carte de l'impact des inondations	Chercher des moyens de partager les expériences/méthodologies d'évaluation et de développement des EWS, et de solliciter des financements des états membres pour ce type d'activités.			
	En ce qui concerne la houle de tempête, l'évaluation du risque et la mise en place de EWS sont d'une importance primordiale dans la région, étant donné nos modèles de peuplement et le	On devrait tirer partie de la connaissance et des expériences des territoires les plus avancés dans le processus d'évaluation des risques concernant la houle de tempête : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour aider les pays voisins à</li> </ul>			

	développement économique des régions côtières.	compléter leur évaluation de risque dans les meilleurs délais <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour créer un EWS régional performant pour la houle de tempête (afin que les surprises créées par une houle semblable à celle du cyclone Lenny ne se reproduisent pas).</li> </ul>			
	Les pays d'Amérique centrale et Cuba ont identifié les incendies de forêt comme un risque prioritaire. Les progrès réalisés dans l'évaluation de ce risque n'ont pas été aussi rapide que pour les autres dangers.	Ici, on devrait axer la coopération sur l'achèvement de l'évaluation du risque, y compris la cartographie, et l'élaboration simultanée de stratégies de lutte. Cette dernière devrait comprendre et/ou améliorer les accords de coopération inter régionaux qui existent dans le domaine des incendies de forêt. De plus, il conviendrait de conjuguer les ressources en matière d'éducation et de formation pour faire face au grave problème de déforestation qui existe sur tous les territoires.			
	La cochenille représentait une préoccupation commune pour cinq pays (Antigua, IVB, Dominique, Jamaïque et Montserrat).				

	<p>Autres facteurs :</p> <p>Les problèmes structurels et autres questions intéressant la réduction ainsi que l'exploitation des terres/l'exposition aux risques continuent d'augmenter les risques.</p>	<p>Les efforts actuels entrepris au niveau régional pour résoudre les problèmes structurels devraient être soutenus, notamment : la diffusion de l'information, la mise en place de codes de construction pour les logements et autres structures et la formation d'ingénieurs et d'artisans aux meilleures méthodes de constructions et de modernisation.</p>			
	<p>Des évaluations de risque sont actuellement entreprises par des experts dans la région.</p>	<p>Quelles que soient les initiatives retenues, tous les efforts devront être faits pour utiliser/inclure les capacités et les connaissances existant au sein de la région.</p>			
	<p>Trop peu de pays ont mentionné la participation du secteur privé et des autorités chargées de l'aménagement du territoire dans leur processus d'évaluation du risque.</p>	<p>Il faudra élargir le cercle des discussions et des connaissances pour permettre une participation accrue du secteur privé, ainsi que des autorités responsables de l'aménagement du territoire.</p>			
	<p>A la grande majorité, la dengue, y compris sa forme hémorragique, a été définie comme un risque biologique important</p>	<p>Un effort combiné et mené de concert, tant au niveau national que régional est indispensable pour atténuer sensiblement ce fléau.</p>			

<b>3.0 Planification et fonctionnement</b>	Trop de nations avaient des plans d'organisation des secours, et beaucoup n'avaient pas passé de protocole d'accord avec le secteur privé.	La planification des secours nécessite un soutien administratif, technique et pédagogique. Les questions légales mentionnées devront être résolues en permettant la création de protocoles d'accord			
	La majorité des pays (94%) souhaitent l'amélioration des télécommunications dans la région.	Les fréquences HF semblent être une bonne solution, particulièrement avec le développement de l'accès aux satellites et cette possibilité mérite d'être explorée.			
<b>4.0 Education et formation</b>	<p>En dépit des efforts réalisés, les pays reconnaissent que leurs programmes d'éducation et de sensibilisation devraient être plus efficaces.</p> <p>La présentation du traditionnel message sur la gestion des catastrophes doit être revisitée. Toutefois, la création de supports pédagogiques nouveaux et créatifs coûte cher.</p>	En mettant en commun les ressources collectives de la région, on pourra créer de nouveaux supports et approches créatives et en partager les coûts.			
	En règle générale, les pays proposaient tout l'éventail	Un cours de base sur la Planification et l'Exécution des			

	des formations. Mais il existait toujours des besoins individuels, et des lacunes dans les domaines de la mitigation et des secours	phases de réduction et d'organisation des secours devra être élaboré et distribué dans les trois langues de l'AEC.			
<b>5.0 Projets, budgets et plans stratégiques</b>	Les initiatives en gestion des catastrophes sont souvent perçues comme un lien mineur aux initiatives de développement.	Nécessité d'élargir le processus de consultation et de recommander avec force que la gestion des catastrophes fasse partie intégrante du financement pour le développement			
	Nécessité d'intégrer les activités techniques directement u sein des communautés exposées.	Quel que soit le projet, par exemple s'il s'agit de l'évaluation du risque, la production de documents techniques ne devrait pas être l'activité principale. Il faudrait plutôt sensibiliser le public sur l'importance et l'utilité des matériaux et des programmes de formation mis en place pour intégrer les connaissances techniques au sein des activités quotidiennes. Autant que possible, ces activités devraient toucher directement la communauté concernée par le risque.			
	Il convient de revoir la présentation du traditionnel	La mise en commun et le partage d'outils de formation et			

	<p>message sur la gestion des catastrophes. Néanmoins, l'élaboration de supports innovants et créatifs destinés à la sensibilisation et à la formation sensibiliser le public est bien trop coûteuse pour une nation seule.</p>	<p>de sensibilisation doit continuer et se développer. Dans certains cas, il faudra chercher à produire ces supports collectivement afin de partager les coûts</p>			
	<p>De nombreux pays utilisent déjà une grande partie de leur budget pour la mise en œuvre des programmes.</p>	<p>Quelle que soit l'activité initiée, les pays bénéficiaires doivent également contribuer au projet, par des ressources financières et en nature. Ceci leur permettra de s'approprier véritablement le projet et d'augmenter ses chances de réussite et de durabilité.</p>			

## ANNEXE 1 LISTE DE CONTACT

<p>Mrs. Patricia Julian Director National Office of Disaster Services American Road P.O. Box 1399 St. Johns Antigua and Barbuda Telephone (268) 460 7075 Fax (268) 462 4742 Email nods@candw.ag</p>	<p>Ms. Judy Rosetta Thomas Director of Emergency Services Central Emergency management Agency (CERO) Barbados National Bank Building Corner of James and Lucas Streets, Bridgetown, Barbados Telephone (246) 427-8513 /436 6624 Fax (246) 429-4055 Email cero@caribsurf.com</p>	<p>Mr. Anthony Sylvestre National Emergency Coordinator National emergency Management Organisation NEMO Secretariat Office of the Prime Minister East Block, Belmopan Belize C.A. Telephone (501) 8 22054 Fax (501) 8 22861 Email nemo@btl.net</p>
<p>Mr. Franklyn Michael Office of Disaster Preparedness # 3 Wailing Road Mac Namara, Road Town Tortola, British Virgin Islands Telephone (284) 494 4499 Fax (284) 492 2024 Bvioldp@candwbvi.net</p>	<p>Enrique Montealegre Martin Presidente Ejecutivo Comision Nacional de Prevencion de Riesgos y Atencion de Emergencias San Jose, Pavas Frente Aeropuerto Tobias Bolanos Costa Rica. Teléfono: 220 20 20 Fax 296 52 25 WWW.CNE@GO.CR</p>	<p>Coronel Glaudis Arturo Borges Ruíz, Jefe del Estado Mayor Nacional de la Defensa Civil Estado Mayor Nacional de la Defensa Civil Ave. 49 No. 2818, Rpto Kohly, Playa, Ciudad de Habana, Cuba Teléfono: (537) 230889 Fax (537) 241160 Correo e: ond@infomed.sld.cu</p>
<p>Mr. Cecil P. Shillingford National Disaster Coordinator Ministry of Communications and Works Government Headquarters Roseau Commonwealth of Dominica Telephone (767) 448 2401 Ext 3296; 3234 Fax (767) 448 2883 Email mincomwk@cwdom.dm</p>	<p>Radhame Lora Salcedo Director Ejecutivo Defensa Civil Dominicana Dr. Delgado #164 Rep. Dominica Teléfono: 689 2882 Fax 689 3808 Correo e d.civil@codetl.net.do</p>	<p>Dr. Mauricio Ferrer Director General Comité de Emergencia Nacional (COEN) Edificio del Ministerio del Interior 4to. Nivel centro de Gobierno Alameda Juan Pablo II San Salvador, El Salvador Teléfono: (503) 221-6541 Fax (503) 271-1280 Correo e <a href="mailto:coen@vianet.com.sv">coen@vianet.com.sv</a></p>
<p>Director Disaster Management and Emergencies Chief Secretaries Office South Base Grand Turk Turks and Caicos Islands B.W. I. Telephone (649) 946 2702 /2909 Ext 10313 Fax (649) 946 1230 Email hurrican@tcipay.tc</p>	<p>Ms. Joyce Thomas National Disaster Coordinator National Emergency Relief Organisation (NERO) Fort Frederick Richmond Hill St. Georges, Grenada Telephone (473) 440 0838/8390 Fax (473) 440 6674 Email nero@caribsurf.com</p>	<p>Alejandro Maldanada Coordinadora Nacional para la Reduccion de Desastres Av. Hincapie 21-73 Zona 13 Ciudad de Guatemala Guatemala Teléfono: (502) 385 4144 Fax (502) 385 4165 Correo e: coopint@infovia.com.gt</p>

<p>Dr. Barabara E Carby  Director General  Office of Disaster  Preparedness and Emergency  Management  12 Camp Road, Kingston 4  Jamaica  Telephone (876) 928 5111-4  Fax 876 928 5503  E mail odpem@cwjamaica.com</p>	<p>Lic. Oscar Navarro Garate  Coordinador General de  Proteccion Civil  Barcelona No 26, Col. Juarez  Mexico D.F.  Teléfono: (55) 665756 / (55)  663392  Fax (57) 103 1659  Correo e:  onavarro@segob.gob.mx</p>	<p>Mr. Horatio Tuitt  Director  Emergency Department  Government of Montserrat  St. John's  Montserrat    Telephone (664) – 491 – 7166  Fax (664) – 491 - 2465  Email: eoc@candw.ag</p>
<p>Ing. Arturo Harding -  Secretario Ejecutivo del  Sistema Nacional.  Sistema Nacional de  Prevención, Mitigación y  Atención de Desastres  Vice Presidencia de la República  Hotek,  Nicaragua  Teléfono: 088- 24999  Fax (505) 228-2453  Correo e Chombo @ibw.com.ni</p>	<p>Clemens M. Ravelli  (National Disaster  Coordinator)  National Disasters  Coordinators Office  Margrietlaan 10, Curacao, The  Netherlands Antilles  Telephone 599-9-7367310  Fax 599-9-7367330  Email stirana@curinfo.an</p>	<p>Arturo Alvarado de Icaza  Director General  Sistema Nacional de  Proteccion Civil  Antigua base de Howard,  Edificio # 708  Panama  Teléfono: (507) 316-  0048/0076  Fax (507) 316-0049  Correo e <a href="mailto:Snpc@orbi.net">Snpc@orbi.net</a>;  <a href="mailto:snpc@pty.com">snpc@pty.com</a></p>
<p>Ms. Dawn French  Director (Acting)  National Emergency  Management Office  (Red Cross Building, Vigie)  P.O. Bo 1517  Castries, St. Lucia  Telephone (758) 452 3802  Fax (758) 453 2152  Email <a href="mailto:eoc@candw.lc">eoc@candw.lc</a>  URL:<a href="http://slunemo.i.am">http://slunemo.i.am</a></p>	<p>Lt. Col. Dave Williams  Director  National Emergency  Management Agency  Ministry of National Security  Ground Floor, 610 Radio  Building  17-19 Abercromby Street  Port of Spain, Trinidad  Republic of Trinidad and  Tobago  Telephone (868) 623-1943  Fax (868) 625 8926  Email <a href="mailto:nematt@wow.net">nematt@wow.net</a></p>	

## Annexe 1 – Instrument d'étude

### EVALUATION DES POINTS FORTS, DES FAIBLESSES ET DES PROJETS ENTREPRIS PAR LES PAYS DE L'AEC EN MATIERE DE GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES

#### **OBJECTIF DU QUESTIONNAIRE**

*L'objectif de ce questionnaire est d'évaluer les programmes, afin d'identifier et de promouvoir des priorités communes de coopération en matière de prévention, de réduction du risque et de gestion des catastrophes naturelles. Ceci est conforme au but de l'Accord entre les Etats membres et membres associés de l'Association des Etats de la Caraïbe, pour la coopération régionale dans le domaine des catastrophes naturelles.*

*Le questionnaire vise à analyser les défauts en ce qui concerne l'évaluation des risques, mécanismes locaux et sous-régionaux, normes et lois, politiques et programmes au sein de la région. A partir de l'analyse de ces données on identifiera des domaines d'intérêt commun en matière de gestion des catastrophes où participeront les Etats membres. Cette approche permettra de profiter au maximum du financement réduit dans la région, tout en renforçant la position des Etats membres lorsqu'ils solliciteront l'aide des organisations régionales et internationales.*

Les personnes interrogées auront la possibilité d'identifier les domaines de coopération qu'elles aimeraient promouvoir en fonction de leur centre d'intérêt actuel en ce qui concerne la gestion des catastrophes.

#### **Comment remplir le questionnaire**

Le questionnaire est à remplir par le responsable de l'organisation de gestion des catastrophes/secours ou une personne désignée par cette organisation. Il comporte des **options de réponse par oui/non** ; toutefois cette approche pouvant donner une image incomplète, quelques questions narratives et de classement/barème ont été incluses dans l'enquête.

Si vous remplissez ce questionnaire **à la main, cochez les options correspondantes** et **écrivez les réponses aux questions narratives.**

Si vous répondez à cette enquête **par ordinateur, rayez la mention inutile (OUI/NON).** Le cas échéant, **cochez la case correspondante** et **dactylographiez la réponse aux questions narratives.**

Le temps de réponse est estimé à 90 minutes. Merci de votre coopération.

Veillez retourner ce questionnaire à l'organisation expéditrice **le 15 septembre 2000 au plus tard**, par télécopie ou mél.

### **1.0 ORGANISME DE GESTION DES CATASTROPHES/SECOURS**

Informations générales relatives au D/EMO en tant qu'institution, ses lois et sa politique.

#### **1.1 Identification de l'Organisme de gestion des catastrophes/secours (D/EMO)**

*Donnez les informations suivantes :*

(a)	Nom du D/EMO:
(b)	Adresse :
(c)	Tél :
(d)	Fax :
(e)	Mél :
(f)	Nom et fonctions du responsable de l'Organisation :
(g)	Nom et fonctions du représentant de l'organisation (si un responsable n'est pas désigné):
(h)	Nom et fonctions de l'interrogé (si autre que les personnes précitées)

#### **1.2 Autorité du D/EMO**

*Répondez aux questions suivantes*

**(a)** Le D/EMO est du ressort de :

**i/Le ministère de**

---

## ii/ L'Armée

---

## iii/ Autre ?

---

Répondez **oui ou non** aux questions ci-après :

### **PAYS AYANT UNE LEGISLATION EN MATIERE DE CATASTROPHES**

- (b) Le pays dispose-t-il d'une législation conçue expressément pour la gestion des catastrophes? **OUI/NON**
- (c) La législation en matière de catastrophes, identifie-t-elle explicitement le D/EMO? *Si non, reportez-vous au 1.2 (l)* **OUI/NON**
- (d) La législation prévoit-elle un responsable désigné pour ce D/EMO? **OUI/NON**
- (e) La législation définit-elle le rôle du D/EMO? **OUI/NON**
- (f) La législation identifie-t-elle la responsabilité du D/EMO ? **OUI/NON**
- (g) La législation définit-elle expressément l'autorité du D/EMO en période normale? **OUI/NON**
- (h) La législation définit-elle expressément l'autorité du D/EMO en situation de catastrophe/d'urgence? **OUI/NON**
- (i) La législation définit-elle clairement la structure des ordres en ce qui concerne le D/EMO en situation d'urgence? **OUI/NON**
- (j) La législation prévoit-elle la déclaration d'une catastrophe nationale et/ou d'une/des zone(s) sinistrée(s) ? **OUI/NON**
- (k) La législation prévoit-elle la déclaration d'une/des zone(s) sinistrée(s) ? **OUI/NON**

*Pays dans lesquels aucune législation n'identifie le D/EMO*

- (l) *Si vous avez répondu non à la question 1.2 (b), sous quelle autorité fonctionne le D/EMO ?*

- i/ Le D/EMO est créé par le chef d'Etat **OUI/NON**
- ii/ Le D/EMO est créé par le chef de gouvernement **OUI/NON**
- iii/ Le D/EMO est créé par le cabinet **OUI/NON**
- iv/ (Autre ?) Le D/EMO est créé...

- (m) Cette autorité identifie-t-elle expressément le D/EMO? **OUI/NON**
- (n) L'autorité désigne-t-elle un responsable de ce D/EMO ? **OUI/NON**
- (o) Y'a-t-il un responsable désigné du D/EMO ? **OUI/NON**
- (p) Cette autorité identifie-t-elle clairement la responsabilité du D/EMO en période normale? **OUI/NON**

- (q) L'autorité identifie-t-elle clairement la responsabilité du D/EMO en situation de catastrophe/d'urgence ? **OUI/NON**
- (r) L'autorité définit-elle clairement la structure des ordres en ce qui concerne le D/EMO en situation d'urgence ? **OUI/NON**
- (s) Existe-il d'autres accords/instruments d'autorité qui prescrivent le rôle et les fonctions du D/EMO ? (précisez) **OUI/NON**

### 1.3 Système national et régional de gestion des catastrophes

Répondez **oui ou non** à la 1.3 (a et b) et **cochez** la réponse appropriée dans le tableau 1.3 (c) :

#### **SYSTEME DE GESTION DES CATASTROPHES – DMS (CENTRALISE)**

- (a) Existe-t-il un système de gestion des catastrophes pour l'ensemble du pays ? **OUI/NON**
- (b) Le système national de gestion des catastrophes (DMS) est-il organisé de façon centralisée? **OUI/NON**
- (c) Pour quelles fonctions ci-après relatives à la gestion des catastrophes le gouvernement central est-il responsable ?

Etapes de la gestion des catastrophes	Elaboration du programme national	Mise en œuvre du programme	Suivi du programme	Financement du programme
Préparation				
Prévention				
Réduction du risque				
Mobilisation				
Redressement				

Répondez **oui ou non** à la 1.3(d) et **cochez** la réponse appropriée dans le tableau 1.3 (e)

#### **POUR LES PAYS AYANT UNE ADMINISTRATION DE TYPE FEDERALE**

- (d) Les juridictions/Etats fédéraux, sont-ils responsables de certains aspects du système de gestion des catastrophes ? **OUI/NON**

- (e) Lesquels des domaines de gestion des catastrophes ci-après relèvent-ils de la compétence du gouvernement fédéral ?  
(Cochez)

Etapes de la gestion des catastrophes	Elaboration du programme national	Mise en œuvre du programme	Suivi du programme	Financement du programme
Préparation				
Prévention				
Réduction du risque				
Mobilisation				
Redressement				

- (f) Les Etats fédéraux sont-ils sous l'autorité juridique du D/EMO national en ce qui concerne les activités identifiées au paragraphe (e) ci-dessus? **OUI/NON**

**POUR LES PAYS DANS LESQUELS L'AUTORITE MUNICIPALE/LOCALE EST CHARGEE DE CERTAINS ASPECTS DU PROGRAMME DE GESTION DES CATASTROPHES**

*Veillez remplir le tableau par les lettres (O) oui ; (N) non ; (I) incomplet*

- (g) Dans le cadre des rubriques de la colonne gauche, l'autorité municipale/locale est-elle en mesure de soutenir le DMS dans sa zone de compétence ?

Capacité	Préparation	Prévention	Réduction du risque	Mobilisation	Redressement
Structure administrative					
Ressources humaines disponibles					
Ressources matérielles disponibles					
Ressources financières disponibles					

## ACCORDS EN MATIERE DE GESTION DES CATSTROPHES

- (h) Existe-il des Accords en bonne et due forme (en matière de gestion des catastrophes) pour la coopération avec et entre les pays avoisinants ? **OUI/NON**

*(Veuillez énumérer **ces Accords** ex. accord entre deux pays en matière d'aide médicale ; aide militaire/civile d'un pays avoisinant.)*

- (i) Des arrangements ont-il été mis en place pour que l'Accord soit fonctionnel? **OUI/NON**

- (j) Le pays appartient-t-il à des mécanismes régionaux de mobilisation ? **OUI/NON**

- (k) A quels mécanismes régionaux de mobilisation le D/EMO appartient-il ? **OUI/NON**

CDERA **OUI/NON**

Autre ? *(précisez)*

---

Autre ? *(précisez)*

---

### 1.4 Politique de gestion des catastrophes

Répondez **oui ou non** à la question 1.4(a) et oui (**O**) ; non (**N**) ou Incomplet (**I**) à la question 1.4(b). Veuillez préciser la date de la politique (si vous la connaissez) 1.4 (c) :

- (a) Le pays dispose-t-il d'une politique nationale spécifique en matière de catastrophes? **OUI/NON** *(Sinon reportez-vous au 2.0)*

- (b) Cette politique s'adresse-t-il expressément à :

- |   |          |          |          |
|---|----------|----------|----------|
| i/ la prévention des catastrophes?                                    | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| ii/ la préparation?   | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| iii/ la mitigation?   | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| iv/ la mobilisation?  | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| v/ les opérations de secours?   | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| vi/ le redressement?  | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| vii/ la diffusion d'informations relatives aux catastrophes/ secours? | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |

(c) Dans quelle année la politique nationale en matière de catastrophes, a-t-elle été publiée/révisée ?

## 2.0 EVALUATION DES RISQUES

**Classez par ordre prioritaire** le risque qu'attribue votre organisation aux catastrophes naturelles suivantes **en cochant la case correspondante** :

### 2.1 Classement

Risques	Prioritaire	Moins important	Ne constitue pas une menace
(a) Séismes			
(b) Eruptions volcaniques			
(c) Tsunamis			
(d) Orages/Cyclones			
(e) Tornades			
(f) Sécheresse			
(g) Incendies de forêt			
(h) Inondation			
(i) Glissements de terrain			
(j) Houle de tempête			
(k) Epidémies			
(l) Epizooties			
(m) Pestes agricoles			

### 2.2 Biologique

**Précisez trois domaines d'intérêt prioritaires à l'heure actuelle** en ce qui concerne les risques suivants :

ex. Epidémies      Paludisme  
                          Dengue  
                          Choléra

		Domaines d'intérêt
(a) Epidémies	i/	_____
	ii/	_____
	iii/	_____
(a) Epizooties	iv/	_____
	v/	_____
	vi/	_____
(a) Pestes agricoles	vii/	_____
	viii/	_____
	ix/	_____

### 2.3 Evaluation des risques

Votre réponse à la question suivante donnera une idée du statut de l'évaluation de certains risques.

Répondez aux questions suivantes en utilisant les lettres suivantes :

**O** – oui

**N** – non

**I** – incomplet

#### Risques

	Une analyse quantitative des risques suivants a-t-elle été effectuée ?	La zone d'impact potentiel/réel a-t-elle été identifiée ?	L'évaluation de la vulnérabilité a-t-elle été effectuée ?	Un système d'alerte a-t-il été établi pour ce risque?
(a) Séismes				
(b) Eruptions volcaniques				
(c) Tsunamis				
(d) Orages/ Cyclones				
(e) Tornades				
(f) Sécheresse				
(g) Incendies de forêt				
(h) Inondations				
(i) Glissements de terrain				
(j) Houle de tempête				
(k) Epidémies				
(l) Epizooties				
(m) Pestes agricoles				

#### Domaines prioritaires en ce qui concerne l'évaluation des risques et les systèmes de première alerte

(n) Citez les deux risques que vous aimeriez évaluer de façon prioritaire ?

I/

II/

- (o) Citez les deux systèmes d'alerte précoce que vous aimeriez mettre en œuvre de façon prioritaire ?  
I/  
II/

### **Autres facteurs qui augmentent le risque de catastrophes naturelles**

- (p) Existe-t-il d'autres facteurs (ex. type d'habitation/techniques de construction/déboisement, etc.) qui augmentent le risque et l'impact de catastrophes naturelles dans votre pays ? **OUI/NON**
- (q) Dans l'espace ci-après, citez trois (3) domaines dans lesquels l'OGC/S est en train de travailler afin de réduire ces « autres facteurs » : **OUI/NON**  
I/  
II/  
III/
- (r) Dans l'espace ci-après, citez trois (3) domaines sur lesquels l'OGC/S *aimerait* se concentrer afin de réduire ces « autres facteurs » : : **OUI/NON**  
I/  
II/  
III/

### **PARTICIPATION DES ORGANISMES COMPETENTS DANS L'EVALUATION DES RISQUES**

- (s) Les organismes compétents du pays sont-ils impliqués dans l'évaluation des risques? (*Non de l'organisme*) **OUI/NON**
- (t) Des organismes compétents (autres que l'organisme national) de la région sont-ils impliqués dans l'évaluation des risques? (*Nom de l'organisme*) **OUI/NON**
- (u) Les organismes ci-après sont-ils impliqués dans l'évaluation de risques actuellement en cours ? **OUI/NON**

- |  |                |
|--|----------------|
| i/ les autorités chargées du développement ?   | <b>OUI/NON</b> |
| ii/ le secteur privé ?   | <b>OUI/NON</b> |
| iii/ les organismes nationaux responsables<br>de la réduction des conséquences à la<br>suite d'une catastrophe ? |                |
| Travaux publics ?  | <b>OUI/NON</b> |
| Organismes de génie ?  | <b>OUI/NON</b> |
| Autorités chargées de<br>l'aménagement du territoire   |                |
| Autres ?   | <b>OUI/NON</b> |
| iv/ Autres organismes chargés de la<br>mobilisation et du redressement ?   | <b>OUI/NON</b> |

### 3.0 PLANIFICATION ET OPERATIONS DE SECOURS

#### 3.1 Préparation

Répondez **O - oui**

**N - non**

**I - Incomplet**

aux questions ci-après :

- |     |  |          |          |          |
|-----|--|----------|----------|----------|
| (a) | Existe-il actuellement un plan national pour les catastrophes/secours?   | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (b) | Y'a-t-il des procédures à suivre qui soutiennent le plan?  | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (c) | Les procédures à suivre précisent-elles les procédures de :  |          |          |          |
|     | i/ Préparation pour les catastrophes   | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
|     | ii/ Avertissements et alertes  | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
|     | iii/ Mobilisation  | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
|     | iv/ Redressement   | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
|     | et v/ Une liste à jour de numéros d'urgence  | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (d) | Le plan a-t-il été mis à l'épreuve dans les deux dernières années?   | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (e) | Le plan a-t-il été reçu l'approbation du le chef de gouvernement du pays?  | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (f) | Ce plan a-t-il été circulé parmi les agences auxiliaires compétentes en matière de gestion des catastrophes/secours ?                  | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (g) | La plupart de ces agences auxiliaires, ont-elles mis en place des plans relatifs aux catastrophes/secours ?                            | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (h) | La plupart de ces agences, ont-elles récemment mis à l'épreuve les plans (pendant les 2 dernières années)?                             | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (i) | Les plans des agences auxiliaires ont-ils été établis en rapport avec le plan national pour les catastrophes?                          | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (j) | Le public, a-t-il connaissance de ce plan national pour les catastrophes, et en particulier de son rôle dans le cadre de ce plan?      | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (k) | Le rôle du secteur privé est-il clairement défini dans le plan ?   | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (l) | Des protocoles d'accord ont-ils été conclus avec le secteur privé en ce qui concerne le rôle de ce-dernier en période de catastrophe ? | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |

#### TELECOMMUNICATIONS EN SITUATION D'URGENCE

- |     |   |          |          |          |
|-----|---|----------|----------|----------|
| (m) | Existe-t-il un plan de télécommunications fonctionnel ?       | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |
| (n) | Existe-t-il un système national de diffusion d'informations ? | <b>O</b> | <b>N</b> | <b>I</b> |

- (o) Veuillez préciser la structure de votre système de télécommunications d'urgence en inscrivant le moyen de communication dans les cases suivantes :

Ex. (T) téléphone ; VHF ; UHF ; HF (y compris CB/Ham) ; (S) satellite

	<b>Local (au sein d'un pays)</b>	<b>Sous-régional (avec pays avoisinants)</b>	<b>Régional (Caraïbes)</b>
Moyens de communication			

- (p) Le réseau de communications du D/EMO dispose-t-il d'un système d'énergie de secours ? **O N I**
- (q) Est-il nécessaire, à votre avis, d'améliorer les télécommunications d'urgence dans votre pays ? **OUI/NON**
- (r) Est-il nécessaire, à votre avis, d'améliorer les télécommunications d'urgence avec les pays avoisinants? **OUI/NON**
- (s) Est-il nécessaire, à votre avis, d'améliorer les télécommunications d'urgence dans la région caribéenne? **OUI/NON**

### **CENTRE D'OPERATIONS D'URGENCE**

- (t) Un centre national d'opérations d'urgence (COD) a-t-il été identifié? **OUI/NON**
- (u) *Si oui*, est-il équipé pour fonctionner de façon efficace en cas d'urgence? **O N I**
- (v) Un COD secondaire a-t-il été identifié ? **OUI/NON**
- (w) *Si oui*, est-il complètement équipé pour fonctionner de façon efficace en cas d'urgence? **O N I**
- (x) A-t-on mis en place, le cas échéant, des COS localisés? **O N I**
- (y) *Si oui*, sont-ils complètement équipés pour fonctionner de façon efficace en cas d'urgence? **O N I**
- (z) Des procédures à suivre ont-elles été établies pour soutenir les opérations du COD ? **O N I**
- (aa) Le personnel nécessaire pour le COD a-t-il été formé en ce qui concerne les opérations? **O N I**
- (bb) Le COD et son personnel ont-ils été mis à l'épreuve pendant les deux dernières années? **O N I**

### 3.2 Réduction du risque et redressement

Répondez **oui ou non** aux questions ci-après :

- (a) La réduction du risque en cas de catastrophes est-elle abordée dans votre pays? **OUI/NON**
- (b) Y'a-t-il des codes statutaires, règlements ou normes nationaux en matière de mitigation des catastrophes? **OUI/NON**
- (c) *Si oui*, ces codes/règlements/normes sont-ils mis en application de façon efficace ? **OUI/NON**
- (d) Les niveaux de risques naturels sont-ils pris en compte dans les politiques de réduction? **OUI/NON**
- (e) Les niveaux de risques naturels sont-ils pris en compte dans les stratégies de réduction ? **OUI/NON**
- (f) Les organismes de réduction des catastrophes ont-ils un soutien financier qui leur permet de réaliser leurs tâches? **OUI/NON**
- (g) L'entretien est-il considéré comme faisant partie intégrante du processus de réduction ? **OUI/NON**
- (h) Des budgets d'entretien des installations publiques bénéficient-ils de crédits appropriés ? (par « appropriés » on entend en règle générale un minimum de 5-10% de la valeur de l'installation) **OUI/NON**
- (i) La mitigation des catastrophes naturelles s'adresse-t-elle également aux risques économiques ? **OUI/NON**
- (j) Existe-t-il un groupe ou organisme qui s'occupe de la planification et/ou du redressement suite à une catastrophe ? **OUI/NON**
- (k) Le groupe ou organisme de redressement est-il compétent en matière de planification ? **OUI/NON**
- (l) L'organisme de gestion des catastrophes est-il compétent en matière de mise en application ? **OUI/NON**
- (m) Une procédure à suivre est-elle utilisée pour évaluer les dégâts, besoins, et recommandations en vue du redressement? **OUI/NON**
- (n) Tous les secteurs de l'administration, ont-ils connaissance de, et appliquent-ils cette procédure ou une procédure similaire d'évaluation des dégâts et des besoins? **OUI/NON**
- (o) Existe-il un mécanisme fonctionnel qui applique les informations relatives à l'évaluation des dégâts et des besoins au processus de mobilisation et de redressement en temps utile? **OUI/NON**
- (p) Les initiatives en matière de réduction, ont-elles une incidence sur le secteur de la planification du pays? **OUI/NON**
- (q) Les initiatives en matière de redressement, ont-elles une incidence sur le secteur de la planification du pays? **OUI/NON**
- (r) Existe-il des mécanismes fonctionnels pour rechercher un soutien régional au redressement? **OUI/NON**

- |  |                |
|--|----------------|
| (s) Les services médicaux s'occupent-ils spécifiquement de l'entretien en tant qu'activité de réduction ?                                  | <b>OUI/NON</b> |
| (t) Le services médicaux se chargent-ils de la planification du redressement ?   | <b>OUI/NON</b> |
| (u) Le secteur privé s'occupe-t-il de la planification du redressement ?   | <b>OUI/NON</b> |
| (v) La planification du redressement au niveau national est-elle synchronisée avec la planification du redressement par le secteur privé ? | <b>OUI/NON</b> |

## **4.0 EDUCATION ET FORMATION EN MATIERE DE CATASTROPHES/SECOURS**

### **4.1 Education**

*Répondez **oui ou non** aux questions suivantes :*

- |  |                |
|--|----------------|
| (a) Existe-il un programme d'éducation publique relatif aux catastrophes dans votre pays ?                                   | <b>OUI/NON</b> |
| (b) Le programme d'éducation publique en matière de catastrophes/secours :   |                |
| i/ S'adresse aussi bien aux populations urbaines que rurales ?   | <b>OUI/NON</b> |
| ii/ Se concentre sur les communautés des zones très vulnérables?   | <b>OUI/NON</b> |
| iii/ S'adresse aux agences/organisations/services locaux qui font partie de la mobilisation nationale en cas de catastrophe? | <b>OUI/NON</b> |
| iv/ Porte sur la connaissance des risques qu'encourent la population cible?  | <b>OUI/NON</b> |
| v/ S'adresse aux alertes et avertissements destinés au public?   | <b>OUI/NON</b> |
| vi/ Traite la préparation et la mobilisation nécessaires pendant et après l'événement?                                       | <b>OUI/NON</b> |
| vii/ S'adresse aux questions de santé publique en situations de catastrophe et d'urgence?                                    | <b>OUI/NON</b> |
| viii/ Sensibilise le public au plan national en matière de catastrophes  | <b>OUI/NON</b> |
| ix/ Diffuse des informations relatives au rôle et fonctions du D/EMO?  | <b>OUI/NON</b> |
| x/ Augmente les connaissances et compétences en matière de mitigation?   | <b>OUI/NON</b> |
| xi/ Augmente les connaissances et compétences en ce qui concerne les travaux de redressement                                 | <b>OUI/NON</b> |

xii/ Encourage le public à s'organiser et à devenir autosuffisant ?

**OUI/NON**

(c) Comment **qualifieriez-vous le succès** du programme d'éducation?

Excellent	
Très bien	
Bien	
Assez bien	
Faible	

## 4.2 Activités et besoins de formation

*Cochez les cases correspondantes*

Requise par le D/EMO		Cours en gestion des catastrophes	Offerte par le D/EMO	
Aussitôt que possible	De façon urgente		Régulièrement	De temps en temps
		(a) Gestion des catastrophes au niveau communautaire		
		(b) Evaluation des dégâts et analyse des besoins		
		(c) Gestion des catastrophes écologiques (santé publique)		
		(d) Gestion des dons et des stocks de secours		
		(e) Centre des opérations d'urgence		
		(f) Système de contrôle des incidents		
		(g) Gestion du personnel de secours		
		(h) Gestion en masse des victimes (Gestion médicale en cas de catastrophe)		
		(i) Planification et exécution des stratégies de réduction et du secours		
		(j) Planification et exécution des stratégies de préparation et de réponse		
		(k) Gestion de projets		
		(l) Diffusion d'informations (Communications) pour le personnel de secours		
		(m) Recherche et secours		
		(n) Gestion des abris		
		(o) Réduction du stress chez le personnel de secours		
		(p) Télécommunications en cas d'urgence		
		(q) Gestion des réserves en entrepôt		
		(r) Manœuvres et exercices de simulation		
		(s) Autre?...		

## 5.0 PLANS STRATEGIQUES, PROGRAMMES DE TRAVAIL, PROJETS ET BUDGETS

### 5.1 Plans stratégiques et programmes de travail

Répondez **oui ou non** aux questions ci-après :

- |  |                |
|--|----------------|
| (a) Le D/EMO, dispose-t-il d'un plan stratégique actuel pour une période minimum de trois ans? | <b>OUI/NON</b> |
| (b) Les organismes de soutien ont-ils participé à l'élaboration du plan stratégique ?          | <b>OUI/NON</b> |
| (c) Des coûts ont-ils été établis pour la mise en œuvre du plan ?                              | <b>OUI/NON</b> |
| (d) La mise en œuvre du plan a-t-elle commencé?  | <b>OUI/NON</b> |
| (e) Un programme de travail a-t-il été défini?   | <b>OUI/NON</b> |
| (f) Le programme de travail a-t-il été initié ?  | <b>OUI/NON</b> |
| (g) Le programme de travail a-t-il été mis au profit des partenaires du D/EMO?                 | <b>OUI/NON</b> |

### 5.2 Budget et financement

Indiquez le budget total annuel (arrondi au millier) pour le D/EMO.

	Monnaie	Montant (arrondi au millier supérieur/inférieur)
(a)		

- |   |                |
|---|----------------|
| (b) Identifiez les principales sources de financement du programme de gestion des catastrophes de la liste ci-après |                |
| Public?   | <b>OUI/NON</b> |
| Privé?  | <b>OUI/NON</b> |
| Financement du secteur privé  | <b>OUI/NON</b> |
| Organisations internationales/<br>régionales  | <b>OUI/NON</b> |
| Prêts?  | <b>OUI/NON</b> |
| Subventions?  | <b>OUI/NON</b> |
| Autre?  | <b>OUI/NON</b> |
| Autres sources? ...   | <b>OUI/NON</b> |

- (c) Précisez le **% approximatif** du budget alloué à : **%**

i/ La dotation en personnel	
ii/ Activités du programme	
iii/ Autre? ...	
	100%

(d) Quel est l'effectif du D/EMO y compris le responsable/représentant ?

### 5.3 Projets

Complétez les résumés suivants

(a)	Résumez brièvement les projets principaux en cours par le D ?EMO,		
	Intitulé du projet	Agence(s) de financement	Résumé de l'activité
i/			
ii/			
iii/			
iv/			

(b) Ces projets ou d'autres, sont-ils liés aux projets de développement? **OUI/NON**

(c) *Si oui*, expliquez brièvement....

(d) Citez trois domaines prioritaires dans lesquels vous aimeriez que la coopération régionale en matière de catastrophes naturelles soit promue/augmentée?

i/ .

ii/ .

iii/ .

Merci de votre aide. Veuillez retourner ce questionnaire à l'organisation expéditrice avant le 15 septembre 2000, par télécopie ou courrier électronique.